

**Livret des  
Enseignements**

**DFASM 1**  
**Diplôme de Formation**  
**Approfondie**  
**en Sciences Médicales**  
**1<sup>ère</sup> année**

**Année universitaire 2024-2025**



## **Le mot du Coordonnateur d'année et du Doyen**

Vous entrez en DFASM 1 (M1), première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales.

Vous allez bénéficier d'un enseignement intégré pour mieux profiter de vos stages à l'hôpital par l'acquisition, durant la même période, des bases théoriques de la pathologie médicale.

L'enseignement théorique et les stages sont complémentaires ! Cet enseignement sera approfondi par des conférences d'internat. Vous devrez travailler très régulièrement. Vous serez évalués à la fois sur vos connaissances théoriques et sur votre activité en stages.

Le but ultime de votre formation est la prise en charge des patients. Dans les services hospitaliers où vous serez accueillis, faites preuve de respect et de compassion à leur égard. Respectez également les équipes paramédicales et médicales qui vous encadreront. Votre gentillesse, votre curiosité scientifique et votre disponibilité seront les meilleurs atouts pour des stages réussis.

Les personnels enseignants et administratifs de l'Université et du CHU feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail. Cependant, le nombre d'étudiants en DFASM 1 et la mise en place de la nouvelle maquette pédagogique ainsi que des nouvelles modalités d'examen rendent nécessaire la compréhension et la motivation de tous. Nous comptons sur votre aide pour que cette année de travail et de formation soit profitable à tous.

Bon courage

**Pr Patrick DEHAIL,**  
Vice-Doyen  
Coordonnateur DFASM  
Coordonnateur DFASM 1

**Pr Pierre MERVILLE,**  
Doyen  
Faculté de Médecine  
de Bordeaux

**Pr Igor SIBON**  
Vice-Doyen

**Pr Caroline GRONNIER**  
Co-coordonnatrice DFASM 1

---

## Lutte contre le harcèlement et les violences

---

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'Université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif. Contact étudiants : [celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr](mailto:celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr)
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : [signalement.college.sante@u-bordeaux.fr](mailto:signalement.college.sante@u-bordeaux.fr) dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.
- **Au CHU**, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivants (aussi accessibles depuis un téléphone mobile) :

[https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor\\_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a](https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a)



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés.

- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes. <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés. [soutien@cna.fr](mailto:soutien@cna.fr) - 21, rue Descartes - 75350 Paris Cedex 05 - tél. : 0 800 724 900
- **Espace santé étudiants** : [ese@u-bordeaux.fr](mailto:ese@u-bordeaux.fr) - 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus - tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** - tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **votre coordonnateur d'année**
- **Violences sexistes et sexuelles** : 3919 <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>
- **Numéro national de prévention au suicide** : 3114 <https://3114.fr/>

# UFR

Sciences Médicales

Promotion « Marie Wilbouchewitch »

---

# Sommaire

---

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Lutte contre le harcèlement et les violences .....                                               | 4  |
| Renseignements pratiques .....                                                                   | 8  |
| Informations importantes.....                                                                    | 10 |
| Étudiants à besoins spécifiques .....                                                            | 12 |
| Contrat d'engagement de service public .....                                                     | 13 |
| Charte de bonne conduite numérique des cours à distance.....                                     | 14 |
| Bureau Vie Etudiante (BVE) .....                                                                 | 15 |
| Enseignements.....                                                                               | 15 |
| Conférences d'Internat.....                                                                      | 17 |
| Séquence des ME et des stages en DFASM 1 .....                                                   | 19 |
| Répartition des groupes .....                                                                    | 20 |
| Modules d'Enseignement (ME).....                                                                 | 21 |
| Contrôles continus DFASM 1.....                                                                  | 22 |
| ME : Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillesse, Gériatrie.....                                 | 24 |
| ME : Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur .....                                                     | 27 |
| ME : Cardiovasculaire et Thoracique .....                                                        | 32 |
| ME : Hépto-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme .....                                 | 36 |
| Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article des E.C.N.....                             | 38 |
| Module transversal d'Imagerie .....                                                              | 39 |
| Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 1.....                                               | 41 |
| Formation double cursus Santé Sciences .....                                                     | 43 |
| Stratégie des examens d'Imagerie et de Laboratoire .....                                         | 46 |
| Neurobiologie .....                                                                              | 48 |
| Littérature et Médecine.....                                                                     | 49 |
| Imagerie et EDN.....                                                                             | 51 |
| Formation à l'urgence pratique .....                                                             | 52 |
| Anglais médical .....                                                                            | 54 |
| Médecine et comportements de santé .....                                                         | 55 |
| Médecine légale .....                                                                            | 56 |
| Médecine, Méditation et Narration .....                                                          | 57 |
| Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes..... | 59 |
| Initiation aux stratégies et aux politiques de santé.....                                        | 61 |
| Unités Enseignement Recherche (U.E.R).....                                                       | 63 |
| Valorisation du parcours de formation .....                                                      | 64 |
| Organisation des examens des études médicales : .....                                            | 67 |
| Modalités pratiques des examens du DFASM 1.....                                                  | 68 |
| Conditions de validation .....                                                                   | 70 |
| 2 <sup>ème</sup> session.....                                                                    | 71 |
| Redoublement.....                                                                                | 71 |
| Dispositions particulières .....                                                                 | 71 |
| Exclusion.....                                                                                   | 71 |
| Modalités d'accès au 3 <sup>ème</sup> cycle des études médicales.....                            | 72 |
| Modalités pratiques et validation des stages et des gardes.....                                  | 73 |

---

## Renseignements pratiques

---

Au cours de votre DFASM 1, vous devrez valider quatre Modules d'Enseignement (ME) du tronc commun.

- ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillesse, Gériatrie
- ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur
- ME Cardiovasculaire et Thoracique
- ME Hépto-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme

L'année est découpée en semestre avec des modules fonctionnant par paires : NPSD et ALDVG ou HGEM et CVT. Au cours du premier semestre, votre enseignement portera sur l'une de ces paires ; au cours de l'autre semestre, il portera sur la paire restante. Chaque module associe un enseignement théorique qui se déroule l'après-midi de 16h30 à 18h30 en hybride distanciel et présentiel à l'Université. Les contrôles continus réalisés en distanciel seront composés de questions isolées sous des formats variés (QROC, Zone, QRM, QRU...) et/ou de KFP et/ou de mini-DP, chaque CC étant composé au total de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés. La durée du CC dépend du nombre de questions en comptant une minute par question. Les CC et leur correction (ED post-CC) se feront en distanciel. En dehors des référentiels officiels de chaque discipline auxquels vous devrez vous référer, des cours enregistrés seront disponibles sur la plateforme Moodle UB. Les stages sont obligatoires avec la possibilité, selon le choix du maître de stage, de garder des stages tous les matins du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. L'amplitude horaire du stage et les activités associées sont variables selon les ME, sous la responsabilité du coordonnateur du ME et des responsables des stages dans les services. Mais attention, si la durée de ces matinées de stage dépasse 5h, ou si, pour des raisons de service (bloc, visite tardive, staff, etc...), l'horaire de fin de stage va au-delà de 13h, ces périodes seront d'emblée considérées comme des journées continues et non plus comme des matinées.

Vous serez invités à participer à des activités hospitalières à caractère pédagogique certains après-midis, selon les ME, sans dépasser 2 après-midis par semaine, en dehors des périodes de cours. Ces après-midis seront valorisés par l'attribution d'une garde pédagogique.

Sur la base du volontariat, les étudiants peuvent participer à des activités de stage le samedi matin. Ces périodes supplémentaires de stage ne peuvent pas être imposées aux étudiants.

Sachez que la pathologie médicale s'apprend d'autant mieux que l'on voit plus de patients en conditions réelles. La qualité d'un stage dépend de l'interaction entre l'équipe qui vous prendra en charge et vous-même. Votre motivation sera un élément déterminant de la qualité de ce stage. Une évaluation des enseignements théoriques et des stages hospitaliers est mise en place sur l'application DIOSEL. Votre anonymat y est garanti. L'amélioration de l'enseignement dépendra de vos réponses et l'évaluation de votre stage est nécessaire pour participer au choix de stage suivant.

Vous serez répartis en quatre groupes. Au cours du premier semestre, vous aurez l'enseignement d'une première paire de ME et vous changerez de stage à mi-semestre. Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, vous aurez l'enseignement de la 2<sup>ème</sup> paire de ME avec les 2 stages correspondants qui aborderont successivement les quatre ME fondamentaux du DFASM 1. L'enseignement de médecine générale est intégré à chaque ME.

Vous aurez également la possibilité d'accéder, selon votre rang de classement sur DIOSEL, à un stage délocalisé dans les CH de la côte Basque, Dax, Pau, Mont de Marsan, Agen, Périgueux (offre variable selon module). Des terrains de stage ont été sélectionnés, correspondant à votre enseignement de semestre, auquel vous assisterez en distanciel.



Aucune aide matérielle n'est pour l'instant associée à ces stages délocalisés. Le logement sera à votre charge. Selon la période considérée, les étudiants qui choisiront ces stages devront revenir sur Bordeaux pour les examens facultaires de janvier et de juin ainsi que pour les ECOS officiels.

Vous serez répartis en quatre groupes d'environ 100 étudiants qui aborderont successivement les quatre ME du tronc commun du DFASM 1 dans un ordre différent selon les groupes. Certains enseignements de médecine générale ~~sont~~ sont intégrés aux différents modules.

Vous avez, aussi, tout intérêt à suivre **les conférences d'internat** qui ont été préparées (Pr Didier GRUSON et Dr Etienne RIVIERE) pour vous former à l'examen dématérialisé national (EDN).

Vous passerez :

- la première session des deux premiers ME de l'année en janvier
- la première session des deux derniers ME de l'année en juin
- la deuxième session des quatre ME de l'année en juillet

Un contrôle continu des connaissances est proposé dans chaque module (cf. modalités pratiques des examens de DFASM 1), celui-ci représentera 20% de la note finale des évaluations théoriques.

**Vous devrez également valider un module d'enseignement complémentaire du parcours personnalisé** dont la liste et les modalités de choix sont expliquées dans le livret.

Vos congés comporte 24 jours ouvrés l'été (juillet ou août) et 6 jours au cours de l'année entre septembre et juin, samedi compris. Si vous êtes en stage à temps plein en semaine alternée, ces congés ne seront pas posés sur votre semaine « off ». Il est toutefois important que vous vous concertiez entre étudiants du même terrain de stage afin d'étaler ces congés entre vous, dans le respect du bon fonctionnement du service.

Au final, ces congés seront validés par le directeur de la structure (Direction des Affaires Médicales) sur avis du chef de service.

---

## Informations importantes

---

**En cas de problème, n'hésitez pas à contacter :**

- Les coordonnateurs de ME

- M. le Pr Patrick DEHAIL (coordonnateur du DFASM et Vice-Doyen),
  - Mme le Pr Caroline GRONNIER (co-coordonnatrice du DFASM 1)
  - M. le Pr Igor SIBON (Vice-Doyen),
  - M. le Pr Pierre MERVILLE (Doyen)
- 

- Un changement d'adresse ?
- Un nouveau numéro de téléphone ?
- Un problème d'inscription ?
- Un évènement familial, professionnel ... ?
- Des informations sur les examens, sur les notes ?

**Contactez**  
**la gestion des cursus étudiants 4<sup>ème</sup> année de médecine (DFASM 1)**

**Bâtiment 5D - RDC - Porte D**

**Pauline MARMOL**  
 **05 57 57 14 14**

[pauline.marmol@u-bordeaux.fr](mailto:pauline.marmol@u-bordeaux.fr) - [aurelie.gayraud@u-bordeaux.fr](mailto:aurelie.gayraud@u-bordeaux.fr)

- Une absence lors d'un choix ?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

**Signalez-le**  
**au bureau des stages hospitaliers**

**Bâtiment 5D - RDC - Porte D**

**Blandine ROSIERES - Benjamin SABLON - Olivia MAILHE**  
 **05 57 57 13 47** -  **05 57 57 13 28** -  **05 57 57 11 55**

[blandise.rosieres@u-bordeaux.fr](mailto:blandise.rosieres@u-bordeaux.fr) - [benjamin.sablon@u-bordeaux.fr](mailto:benjamin.sablon@u-bordeaux.fr) - [olivia.mailhe@u-bordeaux.fr](mailto:olivia.mailhe@u-bordeaux.fr)  
[stageshospitaliers@u-bordeaux.fr](mailto:stageshospitaliers@u-bordeaux.fr)

---

Des informations importantes vous seront également transmises directement via votre adresse électronique institutionnelle. Il est donc fondamental que vous l'activiez dès votre inscription. Votre login et mot de passe vous serviront à vous connecter sur toutes les applications de l'ENT (examens, stage...).

---

---

LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS A JOUR,  
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES  
SONT ACCESSIBLES  
SUR LE SITE DU COLLÈGE SCIENCES DE LA SANTÉ

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Gaëlle GIRET - ☎ 05 57 57 15 38 - mail : [gaelle.giret@u-bordeaux.fr](mailto:gaelle.giret@u-bordeaux.fr)

Gestion des enseignements de 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales - Bâtiment Espace Santé - Bureau 12

**Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,**

**PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT**

---

---

## Étudiants à besoins spécifiques (PHASE)

---

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'une évaluation de leurs besoins et d'un conseil pour la mise en place d'aménagements d'études et d'examens.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- Étudiants.tes en situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon et très bon niveau (reconnu par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux)
- Artistes confirmés.ées (reconnu par la commission art de l'Université de Bordeaux)
- Elus.es étudiant.es (Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Pour les diplômes licences uniquement et sous certaines conditions:

- Engagés.ées (service civique, réserve opérationnelle, volontariat militaire, activité associative)
- Salariés.ées
- Chargés.ées de famille
- Doubles inscriptions (selon les formations)

**Attention!** Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le:

- **20 septembre 2024: Sport**
- **30 septembre 2024: Art**

Contact du service PHASE:

**Madame Marie LE PARC**  
**Bâtiment 5D – Bureau service PHASE**  
**145 rue Léo Saignat**  
**33076 Bordeaux cedex**  
**05 57 57 56 84**  
[marie.le-parc@u-bordeaux.fr](mailto:marie.le-parc@u-bordeaux.fr)

---

## Contrat d'engagement de service public

---

Le Contrat d'Engagement de Service Public (ou CESP) permet de proposer aux étudiants de deuxième et troisième cycle des études en médecine **une allocation mensuelle de 1200€**, en échange de laquelle les bénéficiaires s'engagent - pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation et pour 2 ans minimum - à choisir une spécialité moins représentée ou à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.

Souscrire un CESP, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement individualisé durant toute la formation et d'un soutien au moment de l'installation ou de la prise de fonctions.

**Une réunion d'information est prévue courant novembre, pour tout renseignement, veuillez contacter l'adresse : [ufr-medecine@u-bordeaux.fr](mailto:ufr-medecine@u-bordeaux.fr)**

---

## Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

---

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

### ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ **Au minimum, j'ai affiché mon PRENOM** (je n'utilise pas trois points de suspension...)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et je peux activer ma caméra
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos** de la session.

### ENSEIGNANTS

- ❖ Avant le cours, je **vérifie la localisation de la salle et la validité de mon IDNUM** (Identité Numérique UB), qui me permettra de me connecter au WIFI (réseau Eduroam) et au lien Zoom. Si besoin, je contacte l'adresse [ufr-medecine@u-bordeaux.fr](mailto:ufr-medecine@u-bordeaux.fr) pour l'activation ou prolongation de l'IDNUM.
- ❖ Si ma salle en est équipée, j'utilise la Zoombox, qui permet de capter son et image sur un périmètre élargi (3 m environ).
- ❖ **Je réalise mon cours en Hybride**, via Zoom pour les étudiants à distance. L'utilisation de système de vote à distance, tel que **Wooclap**, est vivement recommandé, pour renforcer l'interactivité de l'ED.
- ❖ Si une question est posée dans la salle, je pense à la répéter pour les étudiants, avant d'y répondre pour tous. De même, si une question est posée via le chat, je la répète pour les étudiants présents.

---

## Bureau Vie Etudiante (BVE)

---



Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

### **Vous éprouvez des difficultés ?**

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (prêt ou remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Bât 5D, Porte A

Lun-ven, 9h-17h

05.57.57.10.50

[accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr](mailto:accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr)

## **PÔLE DE VIE DE CAMPUS**

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition de 11h à 14h.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : [accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr](mailto:accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr) - 05 57 57 10 50



---

## Enseignements

---

### **Réunion de rentrée universitaire**

Lundi 2 septembre 2024 à 18h30  
Amphi 1

---

### **Début des enseignements**

Groupe C : ME CVT le Mercredi 4 septembre à 16h30 – Module 2.5  
LCA (tous les groupes) : Jeudi 5 septembre à 16h30 – Amphi 9

---

### **Début des stages hospitaliers**

Lundi 2 septembre 2024 au matin

---

### **Choix des modules d'enseignements complémentaires**

Mercredi 26 et jeudi 27 septembre 2024 en ligne sur Diosel

---



---

# Conférences d'Internat

---

**Coordonneurs : Pr Didier GRUSON et Dr Etienne RIVIERE**

[didier.gruson@chu-bordeaux.fr](mailto:didier.gruson@chu-bordeaux.fr) - [etienne.riviere@u-bordeaux.fr](mailto:etienne.riviere@u-bordeaux.fr)

---

Les conférences d'internat ont pour objectif d'accompagner les étudiants qui le souhaitent à la préparation aux Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN) en permettant la révision régulière du programme officiel, dès le DFASM 1.

Nous vous invitons également à apprendre à gérer votre stress et acquérir des trucs & astuces qui vont être utiles pendant votre formation et votre futur métier de médecin. Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant : (lien) et n'hésitez pas à contacter l'Institut de Médecine Intégrative et Complémentaire (IMIC) sur <https://imic.chu-bordeaux.fr>.

Dans la mesure où cet examen détermine votre futur professionnel (discipline d'exercice et lieu de formation en 3<sup>ème</sup> cycle), nous vous conseillons vivement de vous inscrire le plus tôt possible en fonction des objectifs que vous visez.

Pour connaître les objectifs de classement par spécialité, nous vous invitons à consulter les rangs limites dans chaque ville pour chaque discipline sur le site de l'ANEMF

<http://www.anemf.org/en/etudes-medicales/troisieme-cycle/postes-et-rangs-limites.html>

Les inscriptions aux conférences d'internat (année universitaire et Tour d'été) se font par paiement en ligne uniquement. En septembre pour l'année universitaire, en avril pour le Tour d'été via le site de l'Université (ENT) onglet « conférences d'internat ».

Ces conférences ne remplacent en aucun cas les enseignements de l'Université (cours magistraux, ED, TP, séminaires) et les stages hospitaliers.

Lors de ces conférences, des internes de spécialité et des séniors (CCA, PH, MCU et PU-PH) proposent des dossiers progressifs, des QI (questions isolées), des Qzones et KFP sur la plateforme dédiée, pour s'entraîner régulièrement à la rédaction en temps limité et pour réviser les questions enseignées à l'Université les années ou les mois précédents. Les thèmes des conférences sont adaptés selon l'année et les groupes d'enseignements.

Les conférences apportent un soutien méthodologique dynamique et permettent aux étudiants d'évaluer régulièrement l'acquisition des items du programme EDN. Elles entretiennent la motivation de chacun par un classement régulier et par la note obtenue par correction des épreuves sur la plateforme dédiée. Les conférenciers peuvent apporter un soutien dans le rythme, la rigueur de la préparation et des conseils pratiques.

La discipline de chacun est de rigueur pour le bon fonctionnement des conférences pour tous. En s'inscrivant, chaque étudiant s'engage donc à régulièrement composer les épreuves.

Les conférences proposent plusieurs cycles de révision :

⇒ DFASM 1 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

⇒ DFASM 2 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

Un référent étudiant est nommé dans chaque groupe en début d'année afin d'améliorer la communication et la coordination des conférences.

Les informations concernant les conférences d'internat sont diffusées sur le site de l'Université (ENT) et sont envoyées aux étudiants par mail.

**Conférences d'Internat**

**Johnny DIAS-AFONSO**

Bâtiment Espace Santé - Porte 12

146, rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 57 47 57

E-mail : [conference.internat@u-bordeaux.fr](mailto:conference.internat@u-bordeaux.fr)

---

## Séquence des ME et des stages en DFASM 1

---

Vous êtes répartis en 4 groupes d'étudiants.

Ces groupes A, B, C, D déterminent les périodes de cours théoriques à l'Université.

Votre année universitaire va comporter :

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
  - **ME Cardiovasculaire et Thoracique : enseignement théorique (ME CVT)**
  - **ME Hépto-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme (ME HGEM)**

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
  - **ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur (ME NPSD)**
  - **ME Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillesse, Gériatrie (ME ALDVG)**

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

- Le choix des stages d'été sera réalisé par classement à partir des notes des examens tablettes de la 1<sup>ère</sup> session du premier semestre (hors CC).

# Répartition des groupes

## DFASM 1

### (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1<sup>ère</sup> année)

#### Stages Hospitaliers – Année 2024-2025

La succession des Modules d'Enseignement pour chaque groupe s'établit comme suit :

| Dates                                                                     | Groupe A                                                            | Groupe B                                                            | Groupe C                                                            | Groupe D                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 02/09/2024<br>au<br>11/11/2024                                            | Appareil locomoteur,<br>Dépendance,<br>Vieillessement,<br>Gériatrie | Hépatogastro-entérologie<br>Endocrinologie,<br>Métabolisme          | Cardiovasculaire<br>et<br>Thoracique                                | Neuro-Psycho<br>Sensorielle,<br>Douleur                             |
| 12/11/2024<br>au<br>26/01/2025<br>*Choix du 04 au 7 octobre 2024          | Neuro-Psycho<br>Sensorielle,<br>Douleur                             | Cardiovasculaire<br>et<br>Thoracique                                | Hépatogastro-entérologie<br>Endocrinologie,<br>Métabolisme          | Appareil locomoteur,<br>Dépendance,<br>Vieillessement,<br>Gériatrie |
| 27/01/2025<br>au<br>13/04/2025<br>*Choix du 13 au 16 décembre 2025        | Cardiovasculaire<br>et<br>Thoracique                                | Appareil locomoteur,<br>Dépendance,<br>Vieillessement,<br>Gériatrie | Neuro-Psycho<br>Sensorielle,<br>Douleur                             | Hépatogastro-entérologie<br>Endocrinologie,<br>Métabolisme          |
| 14/04/2024<br>au<br>30/06/2025<br>*Choix du 14 février au 17 février 2025 | Hépatogastro-entérologie<br>Endocrinologie,<br>Métabolisme          | Neuro-Psycho<br>Sensorielle,<br>Douleur                             | Appareil locomoteur,<br>Dépendance,<br>Vieillessement,<br>Gériatrie | Cardiovasculaire<br>et<br>Thoracique                                |

\*Dates de choix indicatives, susceptibles d'être modifiées

**Stage d'été** : Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2025 ou du 1<sup>er</sup> au 31 août 2025\*

\*Choix du 28 février au 3 mars 2025

Les étudiants doivent obligatoirement évaluer le stage sur Diosel dans lequel ils se trouvent pour participer au choix suivant. L'anonymat de cette évaluation est garanti.

Cependant, toute modification de cette évaluation restera accessible jusqu'à la fin du stage en cours. **Il est important de la compléter jusqu'au dernier jour du stage.**

---

# Modules d'Enseignement (ME)

---

## Volume horaire DFASM 1 - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

### Tronc commun :

#### ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillesse, Gériatrie

26 heures ED\*  
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Dr Florent GUERVILLE, Pr Christophe RICHEL et Pr Benjamin BOUYER

[florent.guerville@chu-bordeaux.fr](mailto:florent.guerville@chu-bordeaux.fr)

[christophe.richel@chu-bordeaux.fr](mailto:christophe.richel@chu-bordeaux.fr)

[b.bouyer@chu-bordeaux.fr](mailto:b.bouyer@chu-bordeaux.fr)

#### ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur

34 heures ED\*  
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Jean-Rodolphe VIGNES, Pr Cédric SCHWEITZER et Dr Julien ENGELHARDT

[jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr)

[cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr](mailto:cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr)

[julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr](mailto:julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr)

#### ME Cardiovasculaire et Thoracique

26 heures ED  
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Pierre COSTE, Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO, Pr Maéva ZYSMAN

[pierre.coste@u-bordeaux.fr](mailto:pierre.coste@u-bordeaux.fr)

[bordacharp@hotmail.fr](mailto:bordacharp@hotmail.fr)

[jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr)

[maeva.zysman@chu-bordeaux.fr](mailto:maeva.zysman@chu-bordeaux.fr)

#### ME Hépto-Gastro-Entérologie, Endocrinologie, Métabolisme

14 heures ED\*  
(7 ECTS)

Cet enseignement aura lieu à l'Hôpital Haut-Lévêque

Coordonnateurs : Pr Frank ZERBIB et Dr Magalie HAISSAGUERRE

[frank.zerbib@chu-bordeaux.fr](mailto:frank.zerbib@chu-bordeaux.fr)

[magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr](mailto:magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr)

#### Lecture Critique d'Article

Coordonnateurs : Pr Laura RICHERT et Pr Alexandre BOYER

[laura.richert@u-bordeaux.fr](mailto:laura.richert@u-bordeaux.fr) - [alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr](mailto:alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr)

#### Module transversal d'Imagerie Médicale

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

[olivier.hauger@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.hauger@chu-bordeaux.fr)

*\*sous réserve de modifications*

## Contrôles continus DFASM 1 - 2024-2025 - en distanciel

**1<sup>er</sup> semestre : à 16h30**

|                 | ME ALDVG                                                                                         | ME NPSD                                                                                                                                     |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupe A</b> | <b>Rhumato</b> : 17/09<br><b>Ortho</b> : 30/09<br><b>Gériatrie</b> : 15/10<br><b>MPR</b> : 28/10 | <b>CMF-ORL</b> : 18/11<br><b>Ophtalmo-Neurochirurgie</b> : 02/12<br><b>Neuro-Douleur-Sommeil</b> : 13/12<br><b>Psychiatrie</b> : 06/01/2025 |

|                 | ME HGEM                                                                                                                                       | ME CVT                                                                                    |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupe B</b> | <b>Gastro</b> : 17/09<br><b>Endoc-Diabéto-Nutrition</b> : 26/09<br><b>Hépat-Voies biliaires</b> : 17/10<br><b>Onco-Urgences Chir.</b> : 05/11 | <b>CC1</b> : 26/11<br><b>CC2</b> : 09/12<br><b>CC3</b> : 17/12<br><b>CC4</b> : 13/01/2025 |

|                 | ME CVT                                                                               | ME HGEM                                                                                                                                            |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupe C</b> | <b>CC1</b> : 17/09<br><b>CC2</b> : 30/09<br><b>CC3</b> : 15/10<br><b>CC4</b> : 30/10 | <b>Gastro</b> : 25/11<br><b>Endoc-Diabéto-Nutrition</b> : 03/12<br><b>Hépat-Voies biliaires</b> : 16/12<br><b>Onco-Urgences Chir.</b> : 06/01/2025 |

|                 | ME NPSD                                                                                                                                | ME ALDVG                                                                                              |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupe D</b> | <b>CMF-ORL</b> : 16/09<br><b>Ophtalmo-Neurochirurgie</b> : 01/10<br><b>Neuro-Douleur-Sommeil</b> : 15/10<br><b>Psychiatrie</b> : 28/10 | <b>Rhumato</b> : 20/11<br><b>Ortho</b> : 02/12<br><b>Gériatrie</b> : 16/12<br><b>MPR</b> : 06/01/2025 |

**2<sup>ème</sup> semestre : à 16h30**

|          | ME CVT                                                                               | ME HGEM                                                                                                                                       |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe A | <b>CC1</b> : 18/02<br><b>CC2</b> : 04/03<br><b>CC3</b> : 11/03<br><b>CC4</b> : 24/03 | <b>Gastro</b> : 07/04<br><b>Endoc-Diabéto-Nutrition</b> : 15/04<br><b>Hépat-Voies biliaires</b> : 28/04<br><b>Onco-Urgences Chir.</b> : 19/05 |

|          | ME ALDVG                                                                                         | ME NPSD                                                                                                                                |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe B | <b>Rhumato</b> : 13/02<br><b>Ortho</b> : 24/02<br><b>Gériatrie</b> : 07/03<br><b>MPR</b> : 18/03 | <b>CMF-ORL</b> : 31/03<br><b>Ophtalmo-Neurochirurgie</b> : 11/04<br><b>Neuro-Douleur-Sommeil</b> : 22/04<br><b>Psychiatrie</b> : 19/05 |

|          | ME NPSD                                                                                                                                | ME ALDVG                                                                                         |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe C | <b>CMF-ORL</b> : 10/02<br><b>Ophtalmo-Neurochirurgie</b> : 24/02<br><b>Neuro-Douleur-Sommeil</b> : 07/03<br><b>Psychiatrie</b> : 24/03 | <b>Rhumato</b> : 07/04<br><b>Ortho</b> : 16/04<br><b>Gériatrie</b> : 28/04<br><b>MPR</b> : 19/05 |

|          | ME HGEM                                                                                                                                       | ME CVT                                                                               |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe D | <b>Gastro</b> : 17/02<br><b>Endoc-Diabéto-Nutrition</b> : 25/02<br><b>Hépat-Voies biliaires</b> : 10/03<br><b>Onco-Urgences Chir.</b> : 24/03 | <b>CC1</b> : 09/04<br><b>CC2</b> : 22/04<br><b>CC3</b> : 02/05<br><b>CC4</b> : 20/05 |

**Coordonnateurs :**

Pr Christophe RICHEZ - Dr Florent GUERVILLE - Pr Benjamin BOUYER

[christophe.richez@chu-bordeaux.fr](mailto:christophe.richez@chu-bordeaux.fr) - [florent.guerville@chu-bordeaux.fr](mailto:florent.guerville@chu-bordeaux.fr) - [b.bouyer@chu-bordeaux.fr](mailto:b.bouyer@chu-bordeaux.fr)

---

La plupart des connaissances à intégrer sont disponibles au niveau des collèges des enseignants dans les ouvrages de référence ou sur des sites internet dédiés.

Des ED prè-CC seront proposés afin d'aborder les notions les plus importantes. Il est conseillé d'avoir travaillé les items en amont de cet ED prè-CC. Un ED de débriefing sera proposé après le CC. Enfin, une conférence ouverte en orthopédie sera proposée.

**Il est important de se référer au site du Collège Sciences de la Santé :**

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

---

**Rhumatologie**

---

**Coordonnateurs : Pr Christophe RICHEZ**

**Intervenants :**

Dr M. KOSTINE, Pr C. RICHEZ, Pr T. SCHAEVERBEKE, Pr ME. TRUCHETET

|              |                                                                                                                                  |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 94-95-270 | Rachialgies - Radiculalgies et syndrome canalaire - douleurs lombaires aiguës                                                    |
| N° 128       | Ostéopathies fragilisantes                                                                                                       |
| N° 129       | Arthroses - Généralités                                                                                                          |
| N° 185       | Réaction inflammatoire : aspects biologiques et cliniques                                                                        |
| N° 192       | Pathologies auto-immunes                                                                                                         |
| N° 195       | Artérite à cellules géantes                                                                                                      |
| N° 196       | Polyarthrite rhumatoïde                                                                                                          |
| N° 197       | Spondyloarthrites                                                                                                                |
| N° 198       | Arthropathies micro-cristallines                                                                                                 |
| N° 199       | Syndrome douloureux régional complexe (ex algodystrophie)                                                                        |
| N° 200       | Douleur et épanchement articulaire, arthrite d'évolution récente                                                                 |
| N° 202       | Biothérapie et thérapies ciblées                                                                                                 |
| N° 268       | Hypercalcémie - Hyperparathyroïdie                                                                                               |
| N° 330       | Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant : AINS et corticoïdes. |

**Ouvrage de référence :**

Ouvrage du Collège français des enseignants en Rhumatologie (COFER)

Site internet : <http://www.lecofer.org/1er-cycle.php>



---

## Orthopédie - Traumatologie

---

**Coordonnateurs : Pr Benjamin BOUYER, Pr Olivier GILLE et Pr Thierry FABRE**

- N° 95 Radiculalgies et syndromes canaux  
N° 307 Tumeurs des os primitives et secondaires  
N° 334 Prise en charge d'un patient poly-traumatisé  
N° 361 Lésions périarticulaires et ligamentaires genou, cheville épaule  
- Diagnostic lésions périarticulaires de l'épaule  
- Diagnostic lésions ligamentaires et méniscales du genou  
- Diagnostic lésions ligamentaires de la cheville  
- Diagnostic fractures bimalléolaires  
N° 362 Prothèses et ostéosynthèse : principales complications et principe du suivi  
Connaître la consolidation normale et pathologique  
N° 363 Fractures fréquentes de l'adulte et du sujet âgé  
- Diagnostiquer une fracture de l'extrémité supérieure du fémur, en connaître les implications sur l'autonomie du patient  
- Diagnostiquer une fracture de l'extrémité inférieure du radius.  
N° 365 Surveillance malade sous plâtre

### Ouvrage de référence :

Orthopédie - Traumatologie - CFCOT - Ellipses Edition

---

## Handicap - Dépendance

---

**Coordonnateurs :**

**Dr Hélène CASSOUDESALLE, Pr Patrick DEHAIL, Pr Mathieu DE SEZE, Dr Bertrand GLIZE**

- N° 9 Introduction à l'éthique médicale (partie protection juridique : approche Médecine Physique et Réadaptation).  
N° 93 Compression médullaire non traumatique et syndrome de la queue de cheval  
- Décrire les principes de prise en charge des déficiences, incapacités et du handicap secondaires à une compression médullaire non traumatique et un syndrome de la queue de cheval  
N° 118 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique. Applications aux affections de l'appareil locomoteur (entorses, algodystrophie, rachialgies, arthrose, PR...)  
N° 120 Complications de l'immobilité et du décubitus, prévention et prise en charge  
N° 122 Principales techniques de rééducation et de réadaptation  
N° 328 Thérapeutiques non médicamenteuses et dispositifs médicaux (approche Médecine Physique et Réadaptation)  
N° 334 Prise en charge immédiate pré-hospitalière et à l'arrivée à l'hôpital, évaluation des complications chez : un brûlé, un traumatisé sévère, un traumatisé thoracique, un traumatisé abdominal, un traumatisé des membres et/ou du bassin, un traumatisé du rachis ou vertébro-médullaire, un traumatisé crânien ou crânioencéphalique.  
Item transversal coordonné par Pr Karine NOUETTE-GAULAIN

### Référentiel :

[http://www.cofemer.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=11](http://www.cofemer.fr/rubrique.php?id_rubrique=11) et l'abrégé Masson "Module 4"

---

## ED Transversal d'Imagerie de l'Appareil Locomoteur (2h)

---

### **Intervenant :**

Pr O. HAUGER

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie ostéo-articulaire

### **Ouvrages de référence :**

Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

---

## Vieillesse - Gériatrie

---

**Coordonnateurs : Dr Florent GUERVILLE et Dr Alex CHANTECLAIR**

### **Intervenants :**

Dr C. CHAMPEVILLE, Dr A. CHANTECLAIR, Dr M. FAILLE, Dr F. GUERVILLE, Dr LM. MESPLES, Dr H. MONNOT, Pr C. ROUBAUD, Dr M. SCHNEBELEN

- N° 123 Vieillesse normale : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels
  - Données épidémiologiques et sociologiques
  - Prévention du vieillissement pathologique
- N° 130 La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques
- N° 133 Autonomie et dépendance chez le sujet âgé
- N° 131 Troubles de la marche et de l'équilibre : Particularités personnes âgées
- N° 132 Troubles cognitifs du sujet âgé
- N° 60 Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée
- N° 70 Troubles psychiques du sujet âgé
- N° 251 Amaigrissement à tous les âges (sujet âgé)
- N° 252 Troubles nutritionnels chez le sujet âgé

---

## **ME : Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur (34h)**

---

**Coordonnateurs :** Pr Jean-Rodolphe VIGNES, Pr Cédric SCHWEITZER, Dr Julien ENGELHARDT  
[jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr) - [cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr](mailto:cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr) -  
[julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr](mailto:julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr)

---

**Certains cours sont susceptibles de passer sous le format e-learning avec des ED de débriefing. Il est important de se référer au site du Collège Sciences de la Santé :**  
<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

### **Médecine générale**

**Coordonnateur :** Pr Jean-Philippe JOSEPH

**Intervenant :**  
Pr J. P. JOSEPH

N° 150 Otites moyennes aiguës de l'adulte et de l'enfant (avec V. FRANCO-VIDAL)

---

### **Chirurgie maxillo-faciale**

---

**Coordonnateur :** Dr Matthias SCHLUND

**Intervenants :**  
Pr C. MAJOUFRE, Dr Matthias SCHLUND

- N° 47 Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal  
Dépistage des anomalies orthopédiques et dentaires
- N° 90 Pathologie des glandes salivaires
- N° 99 Algies de la face
- N° 155 Infections cutanéomuqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'adulte et de l'enfant
- N° 298 Tumeurs de la cavité buccale
- N° 335 Orientation diagnostique et conduite à tenir devant un traumatisme maxillo-facial

**Ouvrage de référence :**

Polycopié national (Collège National des Enseignants de Chirurgie Maxillo-Faciale) « chirurgie maxillo-faciale et stomatologie », Elsevier Masson (non disponible en accès libre sur la toile, mais en accès payant).

---

## Ophtalmologie

---

**Coordonnateur : Pr Cédric SCHWEITZER**

**Intervenants :**

Pr M. N. DELYFER, Pr J.F. KOROBELNIK, Pr C. SCHWEITZER, Pr D. TOUBOUL

- N° 47 Suivi du nourrisson
- N° 52 Strabisme et amblyopie de l'enfant
- N° 81 Altération chronique de la vision (Cataracte/ DMLA)
- N° 82 Altération aiguë de la vision (DMLA/ OACR/OVCR/NOIAA)
- N° 83 Infections et inflammations oculaires
- N° 84 Glaucomes
- N° 85 Troubles de la réfraction
- N° 86 Pathologie des paupières
- N° 102 Diplopie
- N° 104 Œil & sclérose en plaque
- N° 201 Prélèvement de la cornée à but thérapeutique/ Greffe de cornée
- N° 224 Rétinopathie hypertensive
- N° 242 Orbitopathie dysthyroïdienne
- N° 247 Rétinopathie diabétique
- N° 335 Traumatismes & brûlures oculaires

**Ouvrage de référence :**

Polycopié national (téléchargeable sur le site du collège des Ophtalmologistes Universitaires de France (COUF)).

<http://couf.fr/espace-etudiants/2eme-cycle-dcem>

---

## O.R.L.

---

**Coordonnatrice : Pr Valérie FRANCO-VIDAL**

**Intervenants :**

Dr D. BONNARD, Pr V. DARROUZET, Pr L. DE GABORY, Pr E. DE MONES, Pr V. FRANCO-VIDAL

- N° 87-335 Epistaxis, Fracture de OPN
- N° 88 Trouble aigu de la parole, dysphonie
- N° 47-56-89-118 Altération de la fonction auditive, dépistage, enfant et adulte handicapé
- N° 101-334 Paralyse faciale, fracture rocher
- N° 103-109-131 Vertiges, troubles de l'équilibre
- N° 148 Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant
- N° 149 Angines de l'adulte et de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant
- N° 150 Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant (avec J-P JOSEPH)
- N° 203-359 Dyspnée aiguë et chronique (dyspnée laryngée), détresse respiratoire

|        |                                                                               |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------|
| N° 220 | Adénopathie superficielle de l'adulte et de l'enfant                          |
| N° 298 | Tumeurs naso-sinusiennes et du cavum, et des voies aérodigestives supérieures |

**Ouvrage de référence :**

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible sur internet :

<https://campusorl.fr/espace-etudiants/2eme-cycle-ecni/>

## Neurochirurgie

**Coordonnateur : Pr Jean-Rodolphe VIGNES**

**Intervenants :**

Pr E. CUNY, Dr J. ENGELHARDT, Pr J.R. VIGNES

- N° 93 Compression médullaire non traumatique et syndrome de la queue de cheval
- N° 297 Tumeurs intracrâniennes de l'enfant
- N° 299 Tumeurs intracrâniennes de l'adulte
- N° 334 Orientation diagnostique et conduite à tenir devant un traumatisme cranio-facial
- N° 341 Hémorragie méningée

**Ouvrage de référence :**

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible sur :

<http://campus.neurochirurgie.fr/spip.php?rubrique2> (Collection Masson ECN)

## Neurologie

**Coordonnateur : Pr Vincent PLANCHE**

**Intervenants :**

Dr J. AUPY, Pr G. LE MASSON, Pr W. MEISSNER, Pr J.A. MICOULAUD-FRANCHI, Dr V. PLANCHE, Pr P. PHILIP, Pr A. RUET, Pr I. SIBON, Pr F. TISON

**Ouvrage de référence :**

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible le :

<https://www.cen-neurologie.fr/deuxieme-cycle>

**« Central »**

- N° 99 Migraine, névralgie du trijumeau et algies de la face
- N° 100 Céphalée inhabituelle aiguë et chronique (adulte et enfant)
- N° 104 Sclérose en plaques
- N° 105-342 Épilepsie de l'enfant et de l'adulte / Malaise, perte de connaissance, crise convulsive chez l'adulte
- N° 106 Maladie de Parkinson
- N° 107 Mouvements anormaux

N° 108-132 Confusion, démences / Troubles cognitifs du sujet âgé  
N° 340 Accidents vasculaires cérébraux

« **Périphérique** »

N° 96 Neuropathie périphérique  
N° 97 Polyradiculonévrite aiguë inflammatoire (syndrome de Guillain-Barré)  
N° 98 Myasthénie

« **Sommeil** »

N° 110 Troubles du sommeil de l'enfant et de l'adulte

---

**Douleur**

---

**Coordonnateur : Pr François SZTARK**

**Intervenant :**

Pr François SZTARK

N° 134 Bases neurophysiologiques, mécanismes physiopathologiques d'une douleur aiguë et d'une douleur chronique  
N° 135 Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses  
N° 136 Anesthésie locale, locorégionale et générale  
N° 138 Douleur chez la personne vulnérable

**Référentiel :**

**Référentiel Collège Douleur, Soins palliatifs et Accompagnement, éditions Medline (5<sup>ème</sup> édition actualisée programme R2C).**

**Auteur : Collège des Enseignants de Médecine de la Douleur (CEMD) et Collège National des Enseignants pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs (CNEFUSP)**

---

**Psychiatrie**

---

**Coordonnateurs : Pr Cédric GALERA et Pr Bruno AOUIZERATE**

**Intervenants :**

Pr B. AOUIZERATE, Dr T. BIENVENU, Pr M. BOUVARD, Pr C. GALERA, Pr M. TOURNIER, Pr H. VERDOUX, Pr A. AMESTOY

**Objectifs**

N° 15 Soins psychiatriques sans consentement  
N° 55 Développement psychomoteur du nourrisson et de l'enfant  
N° 58 Sexualité normale et ses troubles

- N° 59 Sujets en situation de précarité
- N° 60 Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée
- N° 61 Connaître les bases des classifications des troubles mentaux de l'enfant à la personne âgée
- N° 62 Décrire l'organisation de l'offre de soins en psychiatrie, de l'enfant à la personne âgée
- N° 63 Trouble schizophrénique de l'adolescent et de l'adulte
- N° 64 Trouble bipolaire de l'adolescent et de l'adulte
- N° 65 Trouble délirant persistant
- N° 66 Diagnostiquer : un trouble dépressif, un trouble anxieux généralisé, un trouble panique, un trouble phobique, un trouble obsessionnel compulsif, un état de stress post-traumatique, un trouble de l'adaptation (de l'enfant à la personne âgée), un trouble de la personnalité
- N° 67 Troubles envahissants du développement
- N° 68 Trouble oppositionnel avec provocation ; trouble des conduites
- N° 70 Troubles psychiques du sujet âgé
- N° 71 Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte
- N° 72 Troubles à symptomatologie somatique et apparentés à tous les âges
- N° 73 Différents types de techniques psychothérapeutiques
- N° 74 Prescription et surveillance des psychotropes
- N° 121 Le handicap psychique
- N° 351 Agitation et délire aigu
  
- N° 352 Crise d'angoisse aiguë et attaque de panique
- N° 353 Risque et conduite suicidaires chez l'adulte, l'adolescent / Risque et conduite suicidaires chez l'adulte

### **Référentiels :**

Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et Association pour l'Enseignement de la Sémiologie Psychiatrique (AESP)

Référentiel de Psychiatrie et Addictologie

Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site : [www.asso-aesp.fr](http://www.asso-aesp.fr)

## **ED Transversal d'Imagerie**

### **Intervenants :**

Pr V. DOUSSET, Pr T. TOURDIAS

## **NEURO-RADIOLOGIE (4H)**

- Imageries anormales

### **Ouvrages de référence :**

Référentiel Collège d'Imagerie médicale ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

---

## ME : Cardiovasculaire et Thoracique (26h)

---

Coordonnateurs : Pr Pierre COSTE, Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO,  
Pr Maéva ZYSMAN

[pierre.coste@u-bordeaux.fr](mailto:pierre.coste@u-bordeaux.fr) - [pierre.bordachar@chu-bordeaux.fr](mailto:pierre.bordachar@chu-bordeaux.fr) - [jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr)  
[maeva.zysman@chu-bordeaux.fr](mailto:maeva.zysman@chu-bordeaux.fr)

---

L'enseignement sera diffusé sous forme de dossiers de synthèse commentés en ligne sur la plateforme Moodle UB de l'Université pour permettre à chacun de s'approprier les connaissances. Il comprend des fichiers de synthèse et des cas cliniques par dossiers progressifs dans un objectif d'auto-apprentissage sur 8 semaines, avec un module thématique par semaine. Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé. Des ED seront organisés en présence d'enseignants de la discipline (voir emploi du temps par groupe d'étudiants) au format hybride (salle du bâtiment du CROUS module 2.5) de 16h30 à 18h30.

**Tous les cours sont sous le format e-learning avec des ED de débriefing. Il est important de se référer au site du Collège Sciences de la Santé :**

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

---

### Cardiovasculaire

---

Coordonnateurs : Pr Pierre COSTE, Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO

#### Intervenants :

Dr A. AUPERIN, Dr G. BONNET, Pr P. BORDACHAR, Dr R. BOULESTREAU, Dr C. CHAN, Pr J. CONSTANS, Pr P. COSTE, Pr T. COUFFINHAL, Dr A. CREMER, Pr P. DOS SANTOS, Pr E. DUCASSE, Dr N. EZZOUHAIRI, Dr S. FAWAZ, Dr E. GERBAUD, Pr JP. JOSEPH, Dr L. LABROUSSE, Pr S. LAFITTE, Dr B. MARIE, Dr N. MOUSSAOUI, Dr F. PICARD, Pr P. REANT, Pr F. SACHER, Dr B. SACRISTAN, Pr J.B. THAMBO, Dr M. VERNET

|            |                                                                            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------|
| N° 203     | Dyspnée aiguë et chronique                                                 |
| N° 221     | Athérome, épidémiologie et physiopathologie ; le malade poly-athéromateux  |
| N° 222     | Facteurs de risque cardio-vasculaire et prévention                         |
| N° 223     | Dyslipidémies                                                              |
| N° 224     | Hypertension artérielle de l'adulte et de l'enfant                         |
| N° 225     | Artériopathie oblitérante de l'aorte et des membres inférieurs, anévrismes |
| N° 226     | Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire                          |
| N° 227-333 | Traitements anticoagulants et maladies vasculaires                         |
| N° 227     | Insuffisance veineuse chronique, Varices                                   |
| N° 230     | Douleurs thoraciques                                                       |
| N° 231     | ECG : indications et interprétations                                       |
| N° 232     | Fibrillation auriculaire                                                   |
| N° 233     | Valvulopathies                                                             |
| N° 153     | Surveillance des porteurs de valve et prothèses vasculaires                |
| N° 237     | Palpitations                                                               |
| N° 238     | Souffle cardiaque chez l'enfant                                            |



|            |                                                                |
|------------|----------------------------------------------------------------|
| N° 231     | Électrocardiogramme : indications et interprétations           |
| N° 230-339 | Angine de poitrine et infarctus myocardique                    |
| N° 331     | Arrêt cardiocirculatoire                                       |
| N° 342     | Malaises, perte de connaissance, crise comitiale chez l'adulte |

### **Référentiel :**

Livre Médecine cardiovasculaire édition 2022 (Collège National des Enseignants de Cardiologie) - Editions Elsevier-Masson

## **Thoracique**

**Coordonnatrice : Pr Maëva ZYSMAN**

### **Intervenants :**

Dr Y. BELAROUSSI, Pr H. COCHET, Dr B. DELARCHE, Dr T. DELON, Pr G. DOURNES, Dr L. GRASSION, Dr P. HENROT, Pr J.P. JOSEPH, Pr J. JOUGON, Pr M. MONTAUDON, Dr A. PAVOT, Dr M. THUMEREL, Pr M. ZYSMAN

Les étudiants bénéficieront d'un ECOS au sein du pôle thoracique (pneumologie et chirurgie thoracique) à la fin de leur stage, cet ECOS se déroulera sur 1/2 journée et permettra à chaque étudiant(e) de bénéficier de 1 station d'ECOS en condition réelle et d'un débriefing personnalisé. Un atelier sur la plateforme de simulation sera également organisé pour l'apprentissage de geste technique thoracique (ponction pleurale).

|            |                                                   |
|------------|---------------------------------------------------|
| N° 75      | Addiction au tabac                                |
| N° 110     | Troubles du sommeil                               |
| N° 154     | Infections broncho pulmonaires                    |
| N° 159     | Tuberculose                                       |
| N° 186     | Hypersensibilités et Allergies                    |
| N° 188     | Asthme, rhinite                                   |
| N° 192     | Pathologies auto-immunes                          |
| N° 203     | Dyspnée aiguë et chronique                        |
| N° 204     | Toux                                              |
| N° 205     | Hémoptysie                                        |
| N° 206     | Epanchement pleural liquidien                     |
| N° 207     | Opacités et masses intra-thoraciques              |
| N° 208     | Insuffisance respiratoire chronique               |
| N° 209     | BPCO                                              |
| N° 210     | Pneumopathie interstitielle diffuse               |
| N° 211     | Sarcoïdose                                        |
| N° 226     | Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire |
| N° 230     | Douleur thoracique aiguë et chronique             |
| N° 309     | Tumeurs du poumon, primitives et secondaires      |
| N° 338     | Œdème de Quincke et anaphylaxie                   |
| N° 359     | Détresse et insuffisance respiratoire aiguë       |
| N° 359 bis | Corps étranger bronchique                         |
| N° 360     | Pneumothorax                                      |

## **Référentiel de Pneumologie :**

Format polycopié : Référentiel ECN Pneumologie 7<sup>ème</sup> édition S-Editions

<http://cep.splf.fr/edition-2021-du-referentiel-du-college-des-enseignants-de-pneumologie-cep-pour-la-preparation-des-ecn-7eme-edition/>

ED transversal d'**Imagerie thoracique intégré au sein des ED de pneumologie (2h):**

**Intervenants** : Pr G. DOURNES, Pr H. COCHET

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie thoracique.

## **Ouvrages de référence :**

Référentiel Collège d'Imagerie médicale ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

---

## **Enseignement d'Addictologie**

---

**Coordonnatrice** : Pr Méline FATSEAS

[melina.fatseas@u-bordeaux.fr](mailto:melina.fatseas@u-bordeaux.fr)

### **Intervenants** :

Pr M. AURIACOMBE, Dr J. DUBERNET, Dr F. RENAUD, Dr N. PISTRE, Dr J. WAHL

Addiction et conduites dopantes :

|       |                                                                                             |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 71 | Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte                           |
| N° 75 | Addiction au tabac                                                                          |
| N° 76 | Addiction à l'alcool                                                                        |
| N° 77 | Addiction aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés)                      |
| N° 78 | Addiction au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux drogues de synthèse |
| N° 79 | Addictions comportementales                                                                 |
| N° 80 | Dopage et conduites dopantes                                                                |

L'**enseignement d'addictologie** est organisé sur la base d'une auto-formation et d'une auto-évaluation en e-learning associées à un ED de débriefing de 2 heures en présence d'enseignants de la discipline (voir emploi du temps par groupe d'étudiants) au format hybride de 16h30 à 18h30.

L'enseignement s'effectue sur la plateforme Moodle UB de l'Université pour permettre à chacun de s'appropriier les connaissances. Il comprend une partie cours, sous forme de vidéo, de diapositives et d'un polycopié ainsi que de documents complémentaires. Sont associés des Quiz, de type QRM, afin de vous permettre d'apprécier vos progrès.

Ces Quiz sont des points clefs d'apprentissage et ils vont vous permettre d'accéder aux différentes étapes successives de l'enseignement et maîtriser vos acquis.

A tout moment, vous disposez d'un forum qui vous permet d'échanger entre étudiants et avec les enseignants. Vous pouvez nous demander des clarifications ou des compléments d'information. Tous les étudiants accèdent à toutes les questions, réponses et échanges.

Une fois franchies toutes les étapes sur Moodle UB, nous vous proposons un dossier progressif de type EDN pour vous entraîner via la plate-forme THEIA.

Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé. Des questions d'addictologie seront posées au cours du 3<sup>ème</sup> contrôle continu du ME Cardiovasculaire et Thoracique et lors de l'épreuve terminale (mini Dossier Progressif)

Un ED post CC sera réalisé en distanciel (zoom).

**Référentiels :**

Référentiel de Psychiatrie et d'addictologie : Collège Universitaire National des enseignants en addictologie, document PDF téléchargeable site du CUNEA

Référentiel de psychiatrie : Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site [www.asso-aesp.fr](http://www.asso-aesp.fr)

**Coordonnateurs : Pr Frank ZERBIB et Dr Magalie HAISSAGUERRE**

[frank.zerbib@chu-bordeaux.fr](mailto:frank.zerbib@chu-bordeaux.fr) - [magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr](mailto:magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr)

---

**Intervenants :**

Dr J.P. ADAM, Dr M. C. BEAUVIEUX, Pr J. F. BLANC, Pr B. CATARGI, Pr L. CHICHE, Dr A. DEBAILLON-VESQUE, Dr J. FOUCHER, Pr B. GATTA-CHERIFI, Pr C. GRONNIER, Dr M. HAISSAGUERRE, Dr J. B. HIRIART, Pr D. LAHARIE, Pr C. LAURENT, Pr K. MOHAMMEDI, Dr F. PETREGNE, Pr V. RIGALLEAU, Dr P. RIVIERE, Pr A. TABARIN, Dr E. TERREBONNE, Pr F. ZERBIB

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

L'enseignement sera diffusé sous forme de cours commentés en ligne sur la plateforme Moodle UB de l'Université et d'ED qui peuvent être des ED de débriefing ou comportant des rappels de cours, à la discrétion de l'enseignant. Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé.

**Hépto-gastroentérologie médico-chirurgicale**

|            |                                                                           |
|------------|---------------------------------------------------------------------------|
| N° 167     | Hépatites virales                                                         |
| N° 219     | Surcharge en fer                                                          |
| N° 275-276 | Hépatomégalie & splénomégalie                                             |
| N° 279     | Cirrhose et complications                                                 |
| N° 280     | Ascite                                                                    |
| N° 355     | Hémorragie digestive                                                      |
| N° 269     | Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant et chez l'adulte                |
| N° 301     | Tumeurs du colon et du rectum                                             |
| N° 303     | Tumeurs de l'estomac                                                      |
| N° 305     | Tumeurs de l'œsophage                                                     |
| N° 354     | Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte                              |
| N° 356     | Appendicite de l'enfant et de l'adulte                                    |
| N° 357     | Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte                           |
| N° 277     | Lithiase biliaire et complications                                        |
| N° 278     | Ictère                                                                    |
| N° 281     | Pancréatite chronique                                                     |
| N° 304     | Tumeurs du foie, primitives et secondaires                                |
| N° 308     | Tumeurs du pancréas                                                       |
| N° 358     | Pancréatite aiguë                                                         |
| N° 283     | Constipation chez l'enfant et l'adulte (avec le traitement)               |
| N° 284     | Colopathie fonctionnelle                                                  |
| N° 286     | Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte |
| N° 287     | Diverticulose colique et diverticulite aiguë du sigmoïde                  |
| N° 288     | Pathologie hémorroïdaire                                                  |

|        |                                                                                              |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 289 | Hernie pariétale chez l'enfant et l'adulte                                                   |
| N° 282 | Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant            |
| N° 285 | Diarrhée chronique chez l'adulte et l'enfant                                                 |
| N° 271 | Reflux gastro-œsophagien chez le nourrisson, chez l'enfant et chez l'adulte - Hernie hiatale |
| N° 272 | Ulcère gastrique et duodénal - Gastrite                                                      |
| N° 273 | Dysphagie                                                                                    |
| N° 274 | Vomissements du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte                                       |

### Nutrition

|        |                                                                                                           |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 248 | Prévention primaire par la nutrition chez l'adulte et l'enfant                                            |
| N° 249 | Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant |
| N° 250 | Dénutrition chez l'adulte et l'enfant                                                                     |
| N° 253 | Obésité de l'enfant et de l'adulte                                                                        |
| N° 251 | Amaigrissement                                                                                            |
| N° 247 | Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte. Complications                                   |
| N° 255 | Diabète gestationnel                                                                                      |

### Endocrinologie

|        |                                                    |
|--------|----------------------------------------------------|
| N° 241 | Goitre, nodules thyroïdiens et cancers thyroïdiens |
| N° 242 | Hyperthyroïdie                                     |
| N° 224 | Hypertension artérielle de l'adulte                |
| N° 240 | Hypoglycémie                                       |
| N° 243 | Hypothyroïdie                                      |
| N° 244 | Adénome hypophysaire                               |
| N° 245 | Insuffisance surrénale chez l'adulte et l'enfant   |
| N° 246 | Gynécomastie                                       |
| N° 268 | Hypercalcémie                                      |

### **ED transversal d'Imagerie de l'Appareil Digestif (2h)**

**Intervenant** : Dr P. PAPADOPOULOS

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie digestive

### **Référentiels** :

Document Source National (DSN) de la CDU-HGE (<https://www.snfge.org/content/document-source-national-dsn-de-la-cdu-hge>)

Abrégé de chirurgie digestive - Masson

Abrégé Endocrinologie - Diabète et Métabolisme - Masson

Abrégé des enseignants d'endocrinologie - Masson

Référentiel Collège d'Imagerie médicale ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

---

## Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN

---

Coordonnateurs : Pr Laura RICHERT – Pr Alexandre BOYER

[laura.richert@u-bordeaux.fr](mailto:laura.richert@u-bordeaux.fr) - [alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr](mailto:alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr)

---

### **Intervenants :**

Pr A. BOYER, Dr Y. BELAROUSSI, Dr T. FERTE, Dr F. FRANCIS, Dr A. FROELIGER, Dr E. LHOMME, Pr L. RICHERT, Pr F. SZTARK, Pr F. SALVO, Pr L. WITTKOP, Dr J. COELHO, Dr C. DUMARTIN, Dr V. THEVENET

Aucun ouvrage de référence n'est recommandé au niveau national mais un polycopié des enseignants de LCA de Bordeaux a été fourni.

Vous suivrez 6 séminaires de deux heures chacun répartis sur le premier et deuxième quadrimestre en dehors des périodes de révision de janvier 2025 et mai 2025. Ces séminaires seront interactifs composés de sondages en direct avec rappel de cours ciblé sur les connaissances globalement non encore acquises suite à l'UE LCA et Biomédecine quantitative en DFGSM3.

Ces séminaires s'alternent avec des contrôles continus à réaliser sur la plate-forme dédiée à la maison sous forme d'une lecture critique d'un article avec 10 QRMs (une période d'une semaine sera aménagée). Chaque contrôle continu sera suivi d'une séance de correction.

Au total, il y aura donc 6 séquences : séminaire - contrôle continu - séance de correction, qui couvriront différents thèmes de LCA.

A la fin de l'année, il y aura donc 6 x 10 QRMs soit 60 QRMs en tout. La note moyenne de ces 60 QRMs sera reportée en fin de DFASM 2 (2025-2026). Elle comptera pour 20 % de la note finale DFASM 2.

### **Séminaires :**

#### **1<sup>er</sup> semestre** : de 16h30 à 18h30

- Rappel ciblé interactif de cours : Jeudi 5 septembre 2024
- Correction CC : Mardi 24 septembre 2024
- Rappel ciblé interactif de cours : Mercredi 2 octobre 2024
- Correction CC : Lundi 14 octobre 2024
- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 4 novembre 2024
- Correction CC : Mercredi 13 novembre 2024

#### **2<sup>ème</sup> semestre** : de 16h30 à 18h30

- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 3 février 2025
- Correction CC : Mercredi 12 février 2025
- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 3 mars 2025
- Correction CC : Mercredi 12 mars 2025
- Rappel ciblé interactif de cours : Mardi 8 avril 2025
- Correction CC : Mercredi 23 avril 2025

---

## Module transversal d'Imagerie

---

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

[olivier.hauger@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.hauger@chu-bordeaux.fr)

---

### Contenu:

L'imagerie est une discipline transversale, dont les ED sont dispensés en DFASM1 et DFASM2 en coordination avec les Modules d'Enseignement (ME) de spécialités correspondantes. Par exemple, l'ED d'imagerie de neurologie est intégré dans le ME de neurologie en DFASM1, etc.

Ainsi, les ED spécifiques à l'imagerie seront abordés au sein des différents modules cliniques de DFASM1 et DFASM2 et pourront faire l'objet de questions aux contrôles continus et examens.

L'objet des ED d'imagerie est de faire une synthèse des points clés des items enseignés dans chacun des ME, du point de vue plus spécifique des modalités, indications, méthodes optimales d'interprétations des imageries réalisés au sein de chaque ME de spécialité.

Du fait de son caractère transversal, l'ED d'imagerie est susceptible de reprendre la majorité des items des EDN sur le versant de l'imagerie médicale. Par souci de redondance, nous avons indiqué le contenu des enseignements en référence à cet ouvrage de référence du CERF, plutôt qu'une liste exhaustive de l'ensemble items contenus dans ces chapitres.

### En DFASM1 :

#### **Imagerie Neurologique**

Intervenant(s)\* : Pr Vincent DOUSSET - Pr Thomas TOURDIAS

[vincent.dousset@chu-bordeaux.fr](mailto:vincent.dousset@chu-bordeaux.fr) - [thomas.tourdias@chu-bordeaux.fr](mailto:thomas.tourdias@chu-bordeaux.fr)

Coordinateur(s) du ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur : Pr JR. VIGNESS, Pr C. SCHWEITZER

Contenu : Chapitre 1.6 « Neurologie » ; chapitre 1.7 « ORL » de l'ouvrage de référence du CERF.

#### **Imagerie Ostéo-articulaire :**

Intervenant(s)\* : Pr Olivier HAUGER

[olivier.hauger@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.hauger@chu-bordeaux.fr)

Coordinateur(s) du ME Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillesse : Pr ME. TRUCHETET, Pr C. RICHEL, Dr F. GUERVILLE, Pr C. ROUBAUD

Contenu : Chapitre 1.8 « Appareil ostéo-articulaire » de l'ouvrage de référence du CERF.

#### **Imagerie Thoracique :**

Intervenant(s)\* : Pr Gaël DOURNES / Pr Hubert COCHET

[gael.dournes@chu-bordeaux.fr](mailto:gael.dournes@chu-bordeaux.fr) - [hubert.cochet@chu-bordeaux.fr](mailto:hubert.cochet@chu-bordeaux.fr)

Coordinateur(s) du ME Cardiovasculaire et thoracique : Pr P. Coste, Dr M. Zysman

Contenu : Chapitre 1.3 « Appareil cardiovasculaire », Chapitre 1.9 « Thorax » de l'ouvrage de référence du CERF.

#### **Imagerie Digestive :**

Intervenant(s)\*: Dr Panteleimon PAPADOPOULOS

[panteleimon.papadopoulos@chu-bordeaux.fr](mailto:panteleimon.papadopoulos@chu-bordeaux.fr)

Coordinateur(s) du ME Hépto-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme : Pr F. ZERBIB

Contenu : Chapitre 1.1 « Appareil digestif » de l'ouvrage de référence du CERF.

\*La liste des intervenants n'est pas exhaustive et est susceptible de mises à jour en fonction du personnel Hospitalo-Universitaire en cours de nomination pour l'année 2024-2025, en particulier les Chefs de Clinique - Assistant des Hôpitalo-Universitaires, Assistants Hospitalo-Universitaires et Praticien Hospitalier Universitaires.

**Ouvrage de référence :**

L'ouvrage d'enseignement de référence est le référentiel du Collège des Enseignants de Radiologie Français (CERF) :

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>



---

## PARCOURS PERSONNALISÉ

### Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 1

---

L'objectif du parcours personnalisé est de permettre à l'étudiant en deuxième cycle (DFASM) :

- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Pour réaliser ce parcours, l'étudiant doit valider un module d'enseignement complémentaire en DFASM 1 en DFASM 2.

**Le choix des ME complémentaires se fait en fonction d'un classement calculé à partir des résultats de DFGSM 3 en session 1, hors enseignements complémentaires.**

Des UER qui sont réalisées en DFASM 1 peuvent servir à valider un optionnel.

#### **Liste - pour information**

Formation double cursus Santé Science – Optionnel de formation à la recherche clinique

#### **Périodes :**

##### **1<sup>er</sup> semestre**

Neurobiologie du 07/10/2024 au 18/10/2024

Littérature et Médecine : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 07/10 au mercredi 11/12/2024.*

##### **1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres** (du 07/10/2024 au 18/10/2024 et du 03/03/2025 au 14/03/2025) :

Formation à l'urgence pratique

Stratégie des examens d'imagerie et de laboratoire

Médecine et comportements de santé

##### **2<sup>ème</sup> semestre** (du 03/03/2025 au 14/03/2025) :

Anglais médical

Médecine légale

Imagerie et EDN

Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes

Médecine, Méditation et Narration : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 10/02 au mercredi 23/04/2025*

Initiation aux stratégies et aux politiques de santé : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 10/02 au mercredi 23/04/2025*

Unité Enseignement Recherche (U.E.R.)

Tutorat

**Attention** : Des options étant en présentiel uniquement, si vous êtes en stage délocalisé, vous devez tenir compte des modalités de l'optionnel que vous choisirez en fonction de votre classement.

## DISPENSE DU CHOIX D'UN MODULE D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE DE DFASM 1

Les étudiants peuvent-être dispensés du choix d'un module d'enseignement complémentaire, s'ils ont, par leur action de tuteur en DFGSM 2 et DFGSM 3, obtenu la validation de l'UV de Didactique. Les étudiants doivent signaler leur choix à la scolarité.

Rappel : les UER obtenues pour la validation du DFGSM 2 ou DFGSM 3 ne valident pas un optionnel du **Parcours personnalisé** du DFASM.

---

## Formation double cursus Santé Sciences – Optionnel de formation à la recherche clinique (environ 60h)

---

Coordonnateurs : Dr Renaud PREVEL – Dr Edouard LHOMME  
[renaud.prevel@hotmail.fr](mailto:renaud.prevel@hotmail.fr) - [edouard.lhomme@chu-bordeaux.fr](mailto:edouard.lhomme@chu-bordeaux.fr)

---

### **Intervenants :**

Equipe Isped DU « Méthodes en Recherche Clinique », Dr Valérie BERGER, Dr Thomas BIENVENU, Mme Anne GIMBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Dr Fridolin GROSS

### **Objectifs :**

Faciliter l'innovation médicale en formant les étudiantes et étudiants inscrits dans un double cursus médecine/sciences aux grands principes théoriques et pratiques de la recherche clinique après leur master (ou leur thèse de sciences). Cet optionnel nécessite une participation sur 2 années (DFASM 1 et DFASM 2) et s'appuie largement sur le DU de méthodologie en recherche clinique, dont l'obtention sera possible.

[https://www.u-bordeaux.fr/formation/2018/PRSUC07\\_41/diplome-d-universite-methodes-en-recherche-clinique-enseignement-via-internet\\_](https://www.u-bordeaux.fr/formation/2018/PRSUC07_41/diplome-d-universite-methodes-en-recherche-clinique-enseignement-via-internet_)

### **Public :**

Formation exclusivement réservée aux étudiants en médecine, titulaires d'un master 2 Recherche et inscrits à l'UFR de médecine de Bordeaux en DFASM 1 et 2.

### **Compétences attendues en fin de formation :**

- Maîtriser les aspects théoriques (dont statistiques) des principaux schémas de recherche clinique
- Avoir une connaissance globale des aspects éthiques et pratiques de la mise en place d'un protocole de recherche clinique
- Savoir concevoir la trame d'un projet de recherche clinique (méthodologie, aspects éthiques et réglementaires, financement, logistique, gestion d'équipe)
- Etre en capacité d'interagir avec les différents intervenants impliqués dans un projet de recherche clinique

### **Programme Année 1 (DFASM 1) :**

#### **1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique »** (en ligne, environ 30h)

*Module 1 : Principaux outils en statistique*

Module 1 complémentaire : Introduction à l'analyse des données de survie

*Module 2 : Epidémiologie : principaux schémas d'étude, précision et validité*

Module 2 complémentaire : Notions complémentaires sur l'analyse et l'interprétation des données épidémiologiques

Module 2 complémentaire : Cas de l'analyse des données de survie

*Module 6 : Module Bonnes pratiques cliniques, protection des données et aspects réglementaires*

## **2) Enseignements spécifiques : recherche clinique et société (10h)**

**Cours 1** : Intégration de la recherche en santé dans la société, éthique (3h)

**Cours 2** : Prendre en compte les aspects éthiques et réglementaires dans la rédaction du protocole (Mme A. Gimbert - 2h)

**Cours 3** : Perspectives et problèmes de l'introduction de l'IA dans les sciences biomédicales (2h)

**Cours 4** : Big data et entrepôt de données en santé (2h)

**Cours 5** : Recherche paramédicale (2h)

**Cours 6** : Visite du centre d'investigation clinique (Pr PO. Girodet - 2h)

**Note importante** : les épreuves du contrôle continu des modules 1, 2 et 6 du DU seront passées la 1<sup>ère</sup> année de l'optionnel avec les notes conservées pour l'année suivante.

### **Programme Année 2 (DFASM 2) :**

#### **1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)**

*Module 3 : Essais cliniques*

*Module 4 : Etudes diagnostiques*

*Module 5 : Etudes pronostiques*

#### **2) Enseignements spécifiques : mise en application (6h)**

**Cours 1** : Rédaction de protocole de recherche (2h)

Séance 1 : Présentation d'un projet de recherche clinique au CHU de Bordeaux (2h)

Séance 2 : Démarche nécessaire à l'élaboration d'un projet de recherche + exercices pratiques

**Cours 2** : TP : Comment proposer un protocole de recherche à un patient ?

Jeux de rôle (Dr Thomas BIENVENU - 2h)

### **Modalités d'évaluation :**

#### **DFASM 1 :**

Module 1 et 2 Contrôle continu - devoir en ligne - coefficient 2

Module 6 test de validation en ligne - coefficient 1

Ses notes seront reportées sur le PV en DFASM 2.

## DFASM 2 :

### **Session 1** : Validation du DU « Méthodes en Recherche Clinique »

Module 3 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 4 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 5 test de validation en ligne - coefficient 1

Epreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures, coefficient 12

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

**Session 2** : entretien oral évaluant les capacités d'élaboration d'un projet de recherche clinique du candidat.

---

# Stratégie des examens d'Imagerie et de Laboratoire - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

---

Coordonnateurs : Pr Olivier HAUGER, Pr Jean-Luc PELLEGRIN

[olivier.hauger@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.hauger@chu-bordeaux.fr) - [jean-luc.pellegrin@u-bordeaux.fr](mailto:jean-luc.pellegrin@u-bordeaux.fr)

---

Intervenants :

Stratégie des examens d'imagerie : Dr J. DELMAS, Dr C. DOUCHEZ, Pr G. DOURNES, Pr O. HAUGER, Dr Y. LAMFICHEKH, Dr I. MOLINA-ANDREO, Dr J. PAPAXANTHOS,

Stratégie des examens de laboratoire : Dr E. BESSEDE, Dr C. BORDES, Dr VE. BRETT, Pr L. DELHAES, Dr A. GUY, Dr J. GORET, Pr M.E. LAFON, Dr O. PEUCHANT, Dr E. WOJCIECHOWSKI

## 1/ Stratégie des examens d'Imagerie

Objectif : Justifier les examens d'imagerie pertinents et apporter une aide pratique à la résolution de cas cliniques EDN comportant de l'Imagerie.

✓ Les grands appareils :

- Foie, Pancréas, Voies biliaires,
- Gynécologie,
- Pédiatrie,
- Neuro,
- Ostéo articulaire,
- Cœur, Poumons,
- Vasculaire,
- Appareil urinaire,
- Appareil digestif

## 2/ Stratégie des examens de laboratoire

L'analyse des stratégies des examens de laboratoire est organisée par spécialités de la biologie médicale.

### **Stratégie des examens de laboratoire en Hématologie**

Savoir identifier et analyser :

- les anomalies de la numération formule sanguine.
- les anomalies de la coagulation et le suivi des traitements anticoagulants.

## **Stratégie des examens de laboratoire en Bactériologie**

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires en Bactériologie :

- hémoculture ECBU, ECBC, PL, sérologies, indication des examens de biologie moléculaire.

## **Stratégie des examens de laboratoire en Virologie**

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires en Virologie :

- diagnostic sérologique, indication des examens de biologie moléculaire.

## **Stratégie des examens de laboratoire en Parasitologie**

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :

- prescription des principales sérologies, copro-parasitologie, diagnostic de paludisme.

## **Stratégie des examens de laboratoire en Immunologie**

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :

- exploration des pathologies auto-immunes, évaluation d'un déficit immunitaire, syndrome inflammatoire, anomalie de l'électrophorèse des protéides.

## **Stratégie des examens de laboratoire en Biochimie**

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :

- exploration des troubles glucido-lipidiques, troubles électrolytiques bilan hépatique.

## **Modalités d'évaluation :**

Imagerie et Laboratoire : examen écrit de 1 heure sous forme de QROC, cas clinique ou QCM.

Coordonnateur : Dr Edouard COURTIN

[edouard.courtin@u-bordeaux.fr](mailto:edouard.courtin@u-bordeaux.fr)

---

### Objectif :

Donner aux étudiants en médecine un complément d'information sur la neurophysiologie, utile pour l'apprentissage de la clinique des grands syndromes neurologiques et psychiatriques.

### Modalités de l'enseignement :

**16 heures** d'enseignement **présentiel** en 9 séances. La présence aux cours est obligatoire.

Les cours se déroulent au premier quadrimestre et sont indépendants des enseignements de l'UER de Neurosciences intégratives.

### Programme :

- |                                                                                                |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 1. Système nerveux : de l'intégration sensorielle aux comportements (SNV et hypothalamus) (2h) | I. GHORAYEB            |
| 2. Sémiologie et physiologie des comportements pendant le sommeil (2h)                         | J.A. MICOULAUD-FRANCHI |
| 3. Physiologie et sémiologie de la déglutition (1h)                                            | E. CUGY                |
| 4. Physiologie et sémiologie du périnée (1h)                                                   | E. CUGY                |
| 5. Genèse des rythmes corticaux et mécanismes de l'épileptogenèse (2h)                         | J. AUPY                |
| 6. Sémiologie et explorations des épilepsies (2h)                                              | V. MICHEL              |
| 7. Physiologie des apraxies (2h)                                                               | B. GLIZE               |
| 8. Cognition sociale et métacognition (2h)                                                     | C. QUILS               |
| 9. Physiologie et sémiologie des systèmes de récompense (2h)                                   | M. FATSEAS             |

### Modalités d'évaluation de l'examen :

L'examen d'une heure sera sous forme de QCM.



Coordonnatrice : Isabelle GALICHON, PHD

[isabelle.galichon@u-bordeaux.fr](mailto:isabelle.galichon@u-bordeaux.fr)

---

### Intervenants :

I. GALICHON, PhD, Pr M. DE GANDT, Pr I. POULIN

**Finalité** : « Apporter une réflexion critique et sensible à partir de la littérature en Humanités médicales »

### Objectifs pédagogiques :

L'enseignement « Littérature et Médecine » a fait partie des premiers enseignements proposés dans le cadre de la mise en place des Humanités médicales aux USA. Dès 1969, il est intégré au cursus médical du *College of Medicine de Pennsylvania University*. Cet enseignement qui a précédé la Médecine narrative (Rita Charon, *Columbia University*) permet d'ouvrir la réflexion des étudiants en sciences de la santé, à partir de la littérature, sur des questions éthiques et épistémologiques propres à la médecine, au soin, en les abordant sous le prisme de la subjectivité de l'expérience, des émotions et de l'imagination. Cet enseignement invite donc les étudiants à parcourir les moments-clés de l'expérience de la pratique médicale, en les interrogeant à partir de textes littéraires de différentes périodes historiques.

Il s'agira donc de :

- Susciter une réflexion critique au sein des humanités en santé à partir d'une réflexion en première personne
- Porter son attention sur l'expérience sensible, à la fois l'expérience vécue et l'expérience esthétique car travailler la sensibilité esthétique permet au médecin d'exercer sa sensibilité clinique (Alan Bleakley)
- Prendre en compte l'expressivité du langage : les mots adressés et reçus ne sont pas neutres. Exercer une attention au langage favorise la qualité de l'écoute (Rita Charon)

**Modalités d'enseignement** : 20 heures = 10 séances de 2 h d'enseignement théorique et d'initiation pratique. Le temps de lecture et d'analyse (*close-reading*) débouchera sur un temps d'écriture, créative ou réflexive, qui aura lieu pendant le temps du cours.

L'enseignement aura lieu **en présentiel exclusif** sauf conditions sanitaires défavorables nécessitant le passage en distanciel exclusif (zoom).

Séance 1 : Être étudiant en médecine – les apports de la littérature

Séance 2 : Devenir soignant

Séance 3 : Observer et considérer : deux regards sur le patient

Séance 4 : Écouter et raconter en médecine

Séance 5 : Annoncer une mauvaise nouvelle – l'approche de la littérature.

Séance 6 : Dire la douleur – Isabelle Poulin

Séance 7 : Le corps sensible

Séance 8 : Médecine et genre – Marie de Gandt

Séance 9 : Médecine coloniale

Séance 10 : Médecine et écologie

### **Modalités d'évaluation :**

Présentiel : une seule séance d'absence justifiée est autorisée (participation active valorisée).

Épreuve (1h) : question théorique courte et/ou interprétation d'un extrait de texte en lien avec les thèmes abordés durant le cours.

**Seuls les étudiants ayant assisté aux cours obligatoires participeront aux examens écrits.**

### **Références :**

"Literature and Medicine: contributions to clinical practice", *Annals of Internal Medicine*. Rita Charon et al, 1995, 122 (8): 599-606. DOI: [10.7326/0003-4819-122-8-199504150-00008](https://doi.org/10.7326/0003-4819-122-8-199504150-00008)

« Literature and medicine », *Academic Medicine: Journal of the Association of American Medical Colleges*. Rita Charon, 2000; 75(1): 23-7. DOI: [10.1097/00001888-200001000-00008](https://doi.org/10.1097/00001888-200001000-00008)

*Médecine narrative. Rendre hommage aux histoires de maladies*. Rita Charon, Sipayat, 2015

"Littérature, écriture, médecine", *Médecine et philosophie*. Alexandre Wenger, 2021/5-6.

[https://medecine-philosophie.com/wp-content/uploads/2021/12/8\\_Wenger\\_DOI\\_3.pdf](https://medecine-philosophie.com/wp-content/uploads/2021/12/8_Wenger_DOI_3.pdf)

« Entretien avec Alan Bleakley », *Psychiatrie, Sciences humaines, Neurosciences*. Alan Bleakley, 2022/3, vol 20, 15-35. <https://www.cairn.info/revue-psn-2022-3-page-15.htm>

---

## Imagerie et EDN – 2<sup>ème</sup> semestre

---

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

[olivier.hauger@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.hauger@chu-bordeaux.fr)

---

**Objectif** : Apporter une aide pratique à la résolution de cas cliniques EDN comportant de l'Imagerie.

Données générales :

✓ Les différentes techniques d'imagerie, les éléments de base pour s'orienter :

- Radiologie conventionnelle
- Echographie, exploration vasculaire
- TDM
- IRM

**Programme** :

✓ Rappel de radio-anatomie de base :

Les étudiants devront avoir assimilé les connaissances de radio anatomie avant le cours :

- Neuroradiologie
- ORL
- Cœur - Thorax
- Appareil urinaire et rétropéritoine
- Hépatogastro-entérologie
- Pelvis, gynécologie, sein
- Ostéo-articulaire

✓ Les grands appareils :

- Appareil digestif
- Gynécologie, obstétrique, sein
- Pédiatrie
- Neuro, ORL
- Ostéo-articulaire
- Cœur, poumons, vaisseaux
- Endocrinologie
- Urinaire

**Référentiel pédagogique** :

<https://cerf.radiologie.fr/enseignement/etudiants-medecine-preparation-ecni/referentiel-imagerie>

**Modalités de l'évaluation de l'examen** :

1<sup>ère</sup> session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM

2<sup>ème</sup> session : épreuve de 1 heure sous forme de questions rédactionnelles ou épreuve orale

## Formation à l'urgence pratique (36h) – 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

Coordonnateurs : Pr Xavier COMBES, Pr Michel GALINSKI

[xavier.combes@chu-bordeaux.fr](mailto:xavier.combes@chu-bordeaux.fr) – [michel.galinski@chu-bordeaux.fr](mailto:michel.galinski@chu-bordeaux.fr)

**Enseignements théoriques** : 20 heures

**Enseignement gestes pratiques** : 16 heures

**En présentiel uniquement**

### 1- Enseignement théorique (20h)

- Arrêt cardio-circulatoire - 185
- Organisation de l'urgence - 13
- Etats de choc - 200
- Urgences abdominales non traumatiques - 201
- Sepsis et sepsis sévère - 104
- Urgences neurologiques non vasculaires - 122
- Urgences neurovasculaires - 233, 335
- Polytraumatisme - 199
- Traumatisme crânien grave - 199
- Douleur, analgésie - 65
- Intoxications - 214
- Urgences respiratoires - 193
- Urgences cardiaques - 132

### 2- Enseignement gestes pratiques (lieu : Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué)

#### 2.1. Réalisation des gestes pratiques en atelier (8h)

|                                                               |                                                              |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Voie veineuse périphérique                                    | Remplissage vasculaire, principes de la transfusion massive  |
| Ventilation au masque<br>Gestion et manipulation de l'oxygène | Oxygénothérapie, hypoxémie, hypoventilation                  |
| Principe de l'intubation oro-trachéale                        | Ventilation contrôlée                                        |
| Massage cardiaque externe                                     | Gestion d'un arrêt cardio respiratoire                       |
| Défibrillation, modalités du CEE                              | Gestion d'un trouble du rythme grave                         |
| Compression manuelle, garrot, suture                          | Hémostase, gestion d'une plaie hémorragique (plaie fémorale) |
| Principes du drainage pleural                                 | Détresse respiratoire traumatique et pneumothorax spontané   |
| Manœuvre de dégagement des voies aériennes supérieure         | Fausse route, corps étranger                                 |
| Pose d'un collier cervical                                    | Relevage, immobilisation de traumatisé                       |
| Matelas à dépression, brancardage difficile                   | Relevage, immobilisation de traumatisé                       |

## 2.2. Simulation (8h)

- Simulation de prise en charge d'une détresse cardiocirculatoire et d'un arrêt cardiaque
- Simulation de prise en charge d'un traumatisé sévère
- Simulation de prise en charge d'une détresse respiratoire

### **Modalité d'évaluation de l'examen :**

1<sup>ère</sup> session : examen final écrit sous la forme de cas cliniques et de QROCS

Durée : 1 heure

2<sup>ème</sup> session : examen écrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants non validés lors de la 1<sup>ère</sup> session.

---

## Anglais médical – 2<sup>ème</sup> semestre

---

Coordonnatrice : Mme Lesley GRAHAM

[lesley.graham@u-bordeaux.fr](mailto:lesley.graham@u-bordeaux.fr)

---

Les cours auront lieu sur 10 demi-journées en S2.

### **Objectifs :**

Objectif 1 : conduire une consultation en anglais

Objectif 2 : faire une communication orale (présentation diaporama)

Objectif 3 : suivre une conférence en prenant des notes

Objectif 4 : lire et comprendre un article de recherche en anglais

### **Modalités d'évaluation de l'examen :**

1<sup>ère</sup> session :

Contrôle continu 100%

2<sup>ème</sup> session :

Examen oral

---

## Médecine et comportements de santé (40h) – 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres

---

Coordonnateurs : Pr Jean-Arthur MICOULAUD-FRANCHI, Pr Patrice COUZIGOU, Pr François ALLA et Pr Patrick MERCIÉ, Dr Jean-Michel DELILE

[Jarthur.micoulaud@gmail.com](mailto:Jarthur.micoulaud@gmail.com) - [couzigoue@aol.com](mailto:couzigoue@aol.com) - [francois.alla@u-bordeaux.fr](mailto:francois.alla@u-bordeaux.fr)

---

### Cours interactifs : 40h

#### Objectifs :

- Approfondir ses connaissances des principaux comportements de santé (Activité physique-Sédentarité, Alimentation, Alcool, Tabac, Sommeil et Santé mentale).
- Inclure dans sa démarche soignante les principes des changements de comportements de santé à partir des bases théoriques et des mises en situation clinique.
- Appliquer dans sa pratique clinique les principes de la promotion de la santé.
- Aider la personne à changer de comportement de santé selon ses souhaits et ses possibilités.
- Situer son action médicale au regard des pratiques soignantes dite « complémentaires ».

#### Programme :

##### 1<sup>er</sup> semestre : Aspects théoriques (20h)

- |                                              |                        |
|----------------------------------------------|------------------------|
| 1. « Médecine des comportements » (2h)       | P. COUZIGOU            |
| 2. Théorie des comportements de santé (2h)   | G. DECAMPS             |
| 3. Promotion de la santé (2h)                | F. ALLA                |
| 4. Vulnérabilité et santé (2h)               | S. VANENTORREN         |
| 5. Inégalités sociales de santé (2h)         | J.M. DELILE            |
| 6. Physiologie et comportements (2h)         | J.A. MICOULAUD-FRANCHI |
| 7. Narration et comportements (2h)           | I. GALICHON            |
| 8. E-Santé et comportements (2h)             | O. AROMATARIO          |
| 9. Effet placebo et comportements (2h)       | P. MERCIÉ              |
| 10. Table ronde « Ethique et comportements » | F. POULLENOT           |

##### 2<sup>ème</sup> semestre : Aspects pratiques (20h)

- |                                                                   |                      |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1. Prescription "verte" (2h)                                      | P. COUZIGOU          |
| 2. Introduction à l'entretien motivationnel (2h)                  | JP. JOSEPH           |
| 3. Introduction à l'ETP et à la réhabilitation (2h)               | C. QUILLES           |
| 4. Introduction à la coordination territoriale en santé (2h)      | I. BARCOS            |
| 5. Comportements de santé : Tabac et Alcool (2h)                  | J. M. DELILE         |
| 6. Comportements de santé : Sommeil (2h)                          | J. COELHO            |
| 7. Comportements de santé : Alimentation (2h)                     | M. MONSAINGEON-HENRY |
| 8. Comportements de santé : Activité physique et sédentarité (2h) | T. WEISSLAND         |
| 9. Comportements de santé : Santé mentale (2h)                    | M. TOURNIER          |
| 10. Table ronde Médecine complémentaire (2h)                      | B. FALISSARD         |

#### Modalités d'évaluation de l'examen :

1<sup>ère</sup> session : examen écrit d'une heure

2<sup>ème</sup> session : examen écrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants non validés à la 1<sup>ère</sup> session

Coordonnateur : Dr Larbi BENALI

[larbi.benali@chu-bordeaux.fr](mailto:larbi.benali@chu-bordeaux.fr)

---

**Objectifs** : Se familiariser et cohabiter avec la composante légale de l'exercice médical, aussi bien en termes de responsabilité que d'implication judiciaire de certaines prises en charge tout en ne méconnaissant pas les aspects médico-légaux de la mort. L'enseignement se veut être pratique avec de nombreux cas cliniques, interactif et reposant sur une riche iconographie. Lors des enseignements, seront diffusées des photos pouvant heurter la sensibilité. Les visages seront floutés afin de préserver l'anonymat. Ces supports sont restreints à l'usage des étudiants en médecine. Vous ne devez pas les visionner dans des espaces publics, en dehors du cadre de votre apprentissage.

**Cet optionnel est en présentiel uniquement.**

### 1<sup>ère</sup> partie : Droit de la santé

- ⇒ Organisation de la justice en France
- ⇒ La pratique médicale : éthique, déontologie et obligations légales [item 8]
- ⇒ Les responsabilités opposables aux médecins, notion de responsabilité sans faute [item 12 & 5]

### 2<sup>ème</sup> partie : Médecine légale clinique

- Victimologie
  - ⇒ Sémiologie lésionnelle [item 9]
  - ⇒ Certificats médicaux et notion d'ITT [item 8]
  - ⇒ Violences entre partenaires intimes : approche multidisciplinaire (médico-légale, psychique et sociale)
  - ⇒ Maltraitance à l'encontre des enfants, syndrome du bébé secoué [item 55]
  - ⇒ Violences de nature sexuelle [item 10]
- Thanatologie
  - ⇒ Définition légale et aspect juridique de la mort [item 9]
  - ⇒ Les causes de décès [item 9]
  - ⇒ La levée de corps médico-judiciaire
  - ⇒ Sémiologie post-mortem [item 9]
  - ⇒ Autopsies médicales et médico-légales [item 9]
- Identification et anthropologie médico-légale
- Possibilité d'assister à une session d'autopsie médico-légale au sein de l'Institut Médico-Légal (2h)

### Modalités d'évaluation :

#### 1<sup>ère</sup> session :

Examen écrit d'1 heure sous forme de QCM

#### 2<sup>ème</sup> session :

Examen écrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants non validés à la 1<sup>ère</sup> session



Coordonneurs : Pr François TISON, Pr François SZTARK, Dr Isabelle GALICHON

[francois.tison@chu-bordeaux.fr](mailto:francois.tison@chu-bordeaux.fr) - [francois.sztark@chu-bordeaux.fr](mailto:francois.sztark@chu-bordeaux.fr) - [isabelle.galichon@orange.fr](mailto:isabelle.galichon@orange.fr)

---

### Intervenants :

Dr I. GALICHON, Dr C. MARCHAL, Dr E. MELLET, Pr F. SZTARK, Pr F. TISON, Dr F. VERGNES

**Finalité :** « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres »

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases médicales et neuroscientifiques de la méditation de pleine conscience.
- S'initier aux pratiques de méditation de pleine conscience et de médecine narrative pour développer des qualités attentionnelles, de conscience de soi, de régulation émotionnelle, de gestion du stress et de communication empathique lors des premiers contacts avec les patients à l'hôpital.
- Prendre conscience de l'importance du récit dans la pratique de la médecine.
- Développer des connaissances et des compétences narratives par la pratique d'une écriture de soi et d'une lecture attentive, afin de mieux « reconnaître, absorber, interpréter et être touché par les histoires de maladies » (Rita Charon).

**Modalités d'enseignement :** Etudiants en DFASM 1 admis sur la base du rang de pré-inscription. Vingt étudiants seront définitivement inscrits à la formation. L'enseignement aura lieu **en présentiel exclusif**.

20 heures = 10 séances de 2h d'enseignement théorique et d'initiation pratique inspirées du programme de gestion du stress par la méditation pleine conscience (MBSR, Jon Kabat Zinn, Mass Univ Hosp, USA) et de l'enseignement de la médecine narrative (Rita Charon, Columbia Univ, NY, USA). Travail personnel de pratiques méditatives, d'écriture, de lecture et d'analyse d'articles pendant la période des cours.

### Programme : de 18h30 à 20h30

Séance d'information de groupe (1 heure) :

Séance 1 : Principes et pratique de la médecine narrative (1/2) -

Séance 2 : Principes et pratique de la méditation dans le soin (1/2) -

Séance 3 : Principes et pratique de la médecine narrative (2/2) -

Séance 4 : Principes et pratique de la méditation dans le soin (2/2) -

Séance 5 : Ma vocation -

Séance 6 : Les émotions et les ressentis -

Séance 7 : La gestion du stress -

Séance 8 : La communication et l'expression -

Séance 9 : Empathie et compassion -

Séance 10 : Séance de pratique et d'échanges méditation-narration -

### **Modalités d'évaluation :**

Présentiel : une seule séance d'absence dûment justifiée est autorisée, participation active aux pratiques en groupe et personnelles (tenue d'un carnet de bord)

Épreuve (1h) : questions théoriques courtes et/ou rédaction d'un court récit à partir d'une consigne d'écriture et/ou analyse d'article.

### **Références :**

- La pleine conscience au service de la relation de soin. Méditer pour mieux soigner. Pr Corinne Isnard Bagnis. De Boeck Supérieur 2017
- Guéris-toi toi-même. Ce que la méditation apporte à la médecine. Pr Saki Santorelli. Les Arènes 2017
- Médecine narrative. Rendre hommage aux histoires de maladies. Rita Charon, Sipayat, 2015
- Principes et pratique de la Médecine narrative. Rita Charon, Sipayat, 2020

---

## Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes

### 2<sup>ème</sup> semestre

---

Coordonnatrices : Pr Claire MAJOUFRE, Pr Christine COUTURE

[claire.majoufre@chu-bordeaux.fr](mailto:claire.majoufre@chu-bordeaux.fr) - [christine.veschambre-couture@u-bordeaux.fr](mailto:christine.veschambre-couture@u-bordeaux.fr)

---

#### Intervenants :

Dr P. BAYLE, Dr D. CASTEX, Pr C. COUTURE, Dr M. F. DEGUILLOUX, Dr A. DU FAYET DE LA TOUR, Dr Y. HEUZE, Dr S. KACKI, Pr C. MAJOUFRE, Dr B. MAUREILLE, Dr S. ROTTIER

#### Objectifs pédagogiques :

Offrir aux étudiants en médecine la possibilité de dépasser les frontières de leurs champs disciplinaires pour découvrir l'humain dans sa dimension évolutive et passée. Le regard croisé entre Sciences médicales et Anthropologie biologique ouvrira vers de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes de recherche. L'Anthropologie biologique, entre Sciences « dures » et Sciences humaines et sociales donne la possibilité de s'interroger sur la notion de diversité biologique et diversité culturelle à travers les pratiques funéraires. Cet enseignement complémentaire est destiné à donner aux étudiants une autre grille de lecture et d'analyse de l'humain moderne et passé, un modèle original dans le règne animal.

#### Modalités d'inscription :

- Etudiants en DFASM 1
- Capacité d'accueil maximale : 25 étudiants

#### Modalités d'enseignement :

Volume horaire total pour l'étudiant(e) : 24h

Programme : le programme comprend 4 volets complémentaires

Les TP sont obligatoires en présentiel sur le campus Bordes à Talence.

#### Volet 1 : Évolution humaine (4h CM + 2hTP)

- Introduction
- Les premiers représentants du genre *Homo*/De *Homo ergaster* à *Homo sapiens* (2h)
- Les Néandertaliens
- TP Évolution humaine (2h)

#### Volet 2 : Paléobiologie et paléogénétique (4h CM + 2h TP)

- Les méthodes d'estimation âge et sexe en Anthropologie biologique (2h TP)
- Lien avec la clinique : applications chirurgicales et médico-légales (2h)
- Anthropologie moléculaire (2h)

#### Volet 3 : Les apports de la morphométrie géométrique à la connaissance de la variabilité de la face et du crâne (6h CM)

- Relations génotype/phénotype, liens avec l'environnement (2h)
- Voies aériennes nasales supérieures (2h)
- Caractéristiques maxillo-faciale des Néandertaliens et des humains modernes (2h)

**Volet 4 : Archéothanatologie (6h CM)**

- Définition et périmètre de l'archéothanatologie
- Méthodes et exemples (2h)
- Archéo-entomologie (2h)
- Pestes et sociétés humaines : émergence, évolution et transformations bio-culturelles (2h)

**Modalités d'évaluation :**

Épreuve écrite (1h) : questions rédactionnelles à réponse courte et/ou QCM

Coordonnateur : Pr Patrick DEHAIL

[patrick.dehail@chu-bordeaux.fr](mailto:patrick.dehail@chu-bordeaux.fr)

---

### **Intervenants :**

Pr P. DEHAIL, Dr B. ELLEBOODE, Dr D. HABOLD, Dr S. QUELET, Dr N. PAREZ, Dr B. DAVILLER, Médecin de l'assurance maladie (Dr N. AGOSTINI à confirmer), Pr F. ALLA (à confirmer), L. FILLEUL (SPF)

### **Objectifs pédagogiques :**

- Découverte des politiques de santé et de l'organisation du système de santé en France
- Comprendre qui sont les acteurs, leurs missions et leurs interactions
- Apporter à l'étudiant les éléments et les outils pour décrypter les actualités dans le champ de la santé (aspects politiques, tensions hospitalières, déserts médicaux, crises sanitaires, financements, place de la prévention, e-santé, etc.)

### **Modalités d'inscription :**

- Etudiants en Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1 (DFASM1)
- Capacité d'accueil maximale : 10 à 20 étudiants
- Modalités de sélection : pré-inscription avec lettre de motivation avant inscription définitive.

### **Modalités d'enseignement :**

Volume horaire total pour l'étudiant : 22h, 11 séances de 2h

### **Programme :**

11 séances de 2h de débats et de discussions autour d'une actualité dans le champ de la santé.

Le sujet sera abordé de manière interactive : débats, wooclap, quizz, jeux de rôle, avec l'apport théorique en lien avec la thématique.

Selon les intervenants et les actualités, plusieurs grandes thématiques phares de la santé publique pourront être abordées :

#### 1-Comprendre l'accès aux soins en France

- Établissements de santé : privés, publics : quelle différence ?
- Démographie médicale : outils pour lutter contre les zones sous denses
- Problématique du premier recours

#### 2- Construire la décision en santé

- Place de la donnée : état de santé de la population
- Anticiper, se préparer et répondre aux crises
- Lobbying et Plaidoyer en santé

### 3- Prévention et promotion de la santé

- Modèles et théories des changements de comportement
- Individu dans son environnement (modèle socio-écologique)
- Nouveaux paradigmes : interventions probantes, stratégie de marketing social...

### 4- Financements

- Place de l'Assurance Maladie
- Et les complémentaires santé ?

### 5- Innovation en santé

#### **Modalités d'évaluation :**

Epreuve orale (30 min) : présentation orale

---

# Parcours d'initiation à la recherche en Santé

## Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

---

### INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

#### Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche> .

Si l'UER est choisie comme optionnelle, l'inscription doit être faite avant le **vendredi 27 septembre 2024**.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnelle.

#### Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche> .

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2024-2025 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

[sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche](https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche)

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D - RDC - Porte I)

☎ 05 57 57 17 34

[scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr](mailto:scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr)

---

## Valorisation du parcours de formation

---

*La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2<sup>e</sup> cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM 3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.*

*Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de [l'arrêté du 28 septembre 2023](#) (portant modification [de l'arrêté du 21 décembre 2021](#) relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).*

*La soumission des points Parcours sera close en Année 1 du DFASM3 et non possible en Année 2 en cas de redoublement ou auditeur libre.*

**Référentes de parcours :** Pr. Claire MAJOUFRE, Pr. Marie-Christine BEAUVIEUX

### **Informations pratiques :**

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé

2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : [pointsparcours@u-bordeaux.fr](mailto:pointsparcours@u-bordeaux.fr)



## VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

|                                                                                                                                                                           | Élément du parcours                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Justificatif                       | Points                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Cursus médecine</b>                                                                                                                                                    | Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Attestation de validation de l'UE  | 10<br>(40 points maximum)                                 |
| <b>Cursus hors médecine</b>                                                                                                                                               | Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1° et 2° de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Attestation de validation des ECTS | 10 points par 60 ECTS validés                             |
|                                                                                                                                                                           | Validation d'une première année de master                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Attestation de réussite            | 40                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Validation d'une deuxième année de master                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Attestation de réussite            | 60                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Validation d'une thèse d'université                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Attestation de réussite            | 60                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Référence de l'article publié      | 10                                                        |
| <b>Engagement étudiant</b><br><i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i> | Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Attestation de validation de l'UE  | 40                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Attestation de validation de l'UE  | 40                                                        |
| <i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>                            | Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment :<br>- une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ;<br>- un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ;<br>- un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ;<br>- un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1). | Attestation de validation de l'UE  | 40                                                        |
| <b>Expérience professionnelle</b>                                                                                                                                         | Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Attestation de l'employeur         | 10 points/70h<br>ou 20 points/140h<br>(30 points maximum) |
| <b>Mobilité</b><br><i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>                                                                                                       | Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1)<br><i>* La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Attestation de validation de stage | 15                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Attestation de validation de stage | 20                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Stage ERASMUS d'un semestre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Attestation de validation de stage | 40                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Stage ERASMUS de deux semestres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Attestation de validation de stage | 60                                                        |
| <b>Linguistique</b><br><i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>                                                                                            | Niveau de langue B2 (anglais ou autre)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Attestation de résultats           | 10                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Niveau de langue C1 (anglais ou autre)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Attestation de résultats           | 20                                                        |
|                                                                                                                                                                           | Niveau de langue C2 (anglais ou autre)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Attestation de résultats           | 30                                                        |



---

Organisation des examens des études médicales :

DFASM 1

---

---

## Modalités pratiques des examens du DFASM 1

---

### Consignes d'examen

**Sans login et mot de passe, l'étudiant est considéré comme absent et aura zéro.**

L'étudiant doit :

- **Être présent dans la salle d'examen une demi-heure avant le début des épreuves**
- **Se placer au numéro de table qui lui est attribué.**
- **Poser la carte étudiant**

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit, ainsi que tout support vestimentaire, susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et tout objet connecté (montres, portables...) doivent être éteints et rangés dans les sacs. **Les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

**Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.**

**La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.**

**L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente :**

- **Après la publication du numéro de l'épreuve donnant l'accès à l'épreuve électronique**
- **Après la distribution des sujets papier et ce quel que soit le motif du retard.**

Les étudiants ne quitteront pas la salle avant au moins une heure de présence. L'absence non justifiée d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

**L'absence d'un étudiant à un contrôle continu et/ou ED de LCA ne sera considérée qu'en cas de force majeure et devra être justifiée par un certificat médical à fournir sous 48 heures à la scolarité.**

Dans le cas contraire, cette absence sera assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- Les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place.

Les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout silencieux pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.

- Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN, comprendront pour chaque module, quatre contrôles continus (CC) réalisés à distance sous des formats docimologiques variés d'une durée de 30 minutes maximum. Ces contrôles continus compteront pour 20 % de la note finale.

- Une épreuve terminale (ET) sur tablette pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) mais n'excédant pas 60 (+/-5) questions au total.
- Chaque épreuve terminale comptera pour **80 %** de la note finale.

Les examens et les contrôles continus porteront, que sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

Les sessions de rattrapage pourront être organisées à l'oral si le nombre d'étudiants est réduit.

### **Surveillance**

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement.

Le personnel administratif est chargé de l'organisation matérielle des examens.

### **Délibérations**

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

**LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DECISIONS SONT SANS APPEL**

---

## Conditions de validation

---

### LES ME FONDAMENTAUX

Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN comprendront pour chaque module :

- **Une série de 4 contrôles continus (CC)** réalisés à distance et composés de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés. Le CC sera validé si l'étudiant obtient une moyenne  $\geq 12/20$ . Un CC validé permettra l'attribution de 1 point, soit 4 points au maximum pour les 4 CC (plafonné à 20 % de la note finale).

Ces contrôles continus se tiendront en distanciel. Une fois publiées, les notes des CC sont non modifiables sauf erreur matérielle.

- **Une épreuve terminale (ET)** sur tablette en présentiel pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) ou TCS mais n'excédant pas 60 (+/-5) questions au total. L'ET permettra l'attribution de 16 points au maximum, soit 80 % de la note finale

- Les ET et les CC porteront sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

- Les sessions de rattrapage pourront être organisées à l'oral si le nombre d'étudiants est réduit. L'ET comptera pour 100 % de la note finale (exclusion des CC)

### LE ME COMPLEMENTAIRE (\*)

En session 1 : L'examen théorique se déroulera sur copies papier, grilles QCM à lecture optique et autres consignes des coordonnateurs (CC, oral, mémoire, etc...).

En session 2 : L'enseignant coordonnateur est libre d'organiser un oral et/ou un écrit en fonction du nombre d'étudiants invalidés.

### En DFASM 1, pour être admis, l'étudiant devra valider (note $\geq 10/20$ )

⇒ Quatre modules d'enseignements fondamentaux

- ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillesse, Gériatrie
- ME Neuro Psycho Sensorielle Douleur
- ME Cardiovasculaire et Thoracique
- ME Hépto-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme

⇒ Un module d'enseignement complémentaire

⇒ Les stages hospitaliers

L'évaluation et les commentaires du stage seront pris en compte lors de la délibération.

Une épreuve pratique d'évaluation des compétences sera organisée pendant l'année universitaire.

Elle comportera un parcours de 4 ou 5 \*ECOS. La note obtenue comptera pour 20% de la note finale du certificat de compétence clinique de DFASM 3.

\*Examen clinique objectif structuré

### Conditions particulières de la validation de la LCA

Une seule session sera organisée.

La note moyenne des 6 ED sera reportée pour la validation de la LCA du DFASM 2 (Cf page 38).

En cas de redoublement, l'étudiant repassera tous ses ED.

## 2<sup>ème</sup> session

Les étudiants non admis à la 1<sup>ère</sup> session repasseront, à la 2<sup>ème</sup> session, toutes les épreuves non validées. **Les notes des CC ne seront pas prises en compte.**

La note sera composée de 100% de l'ET qui sera composé sous la forme de DP ou mini DP ou KFP et de questions isolées.

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans un ME que de **deux sessions d'examens par an.**

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions pour cas de force majeure sera examinée en délibération.

Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2<sup>ème</sup> session.

En fonction du nombre d'étudiants, l'examen pourra être organisé sous forme écrite ou orale, sous la responsabilité des coordonnateurs du ME.

## Redoublement

A l'issue de la 2<sup>ème</sup> session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des ME redoublent. Lors du redoublement, ils doivent représenter :

- tous les ME
- tous les stages hospitaliers
- les ECOS

**Le ME complémentaire validé en DFASM 1 restera acquis.**

### \* Dispositions particulières

Tout étudiant de DFASM 1, n'ayant pas validé le module d'enseignement complémentaire, sera autorisé à s'inscrire en DFASM 2 **avec une dette.**

**Dans ce cas, en DFASM 2,** l'étudiant devra choisir et valider un ME complémentaire de DFASM 1 après le choix des DFASM 1 et selon les capacités d'accueil.

Les étudiants devront valider au cours du DFASM 1 puis du DFASM 2, deux modules d'enseignement complémentaire. **Ces deux modules devront être validés à la fin du DFASM 2 pour passer en DFASM 3.**

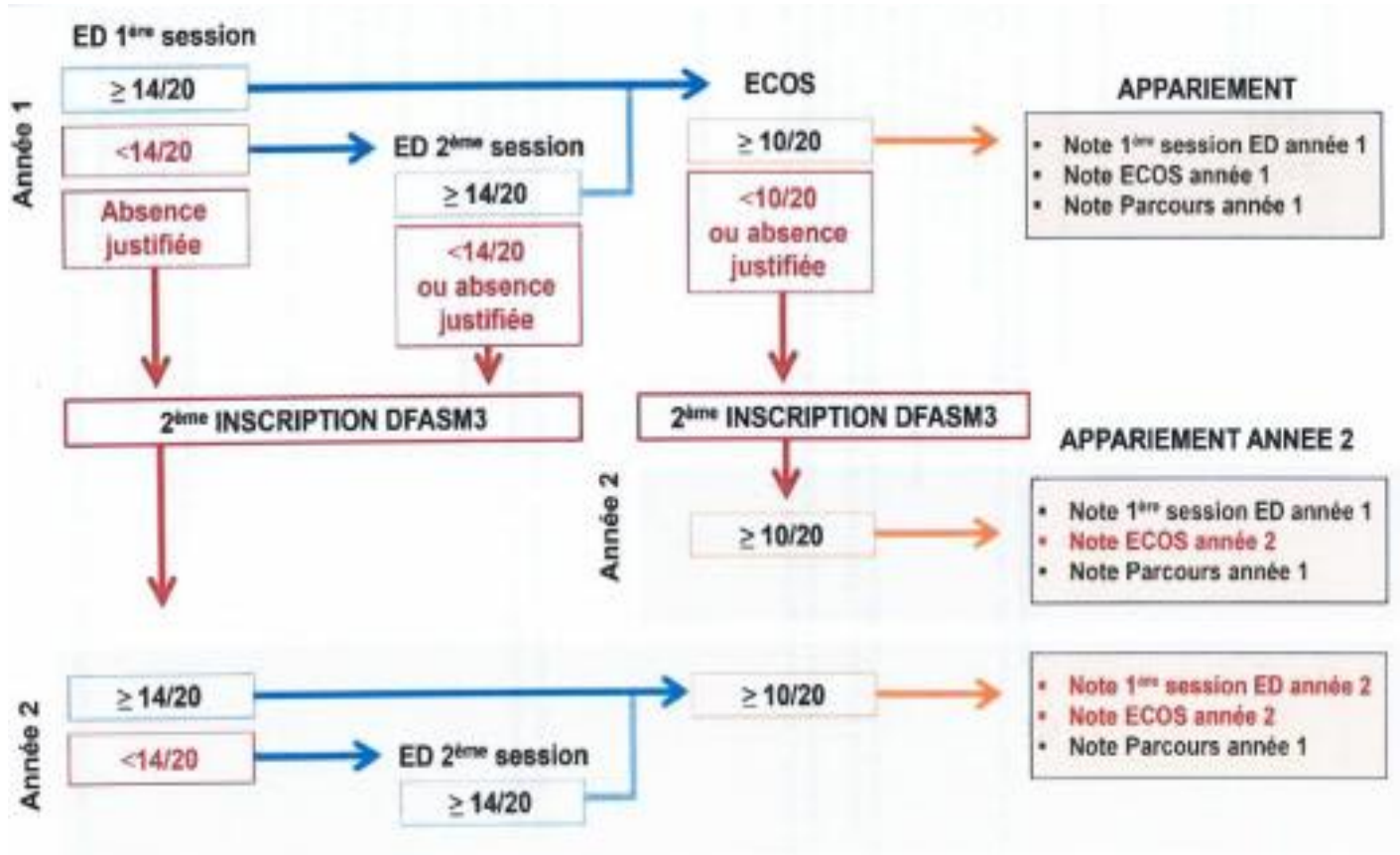
Il n'est pas autorisé de conserver une « dette » de module d'enseignement complémentaire en DFASM 3.

## Exclusion

Article 17 de l'Arrêté du 8 avril 2013.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études (M1, M2, M3) ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions.

## Modalités d'accès au 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales





---

## Modalités pratiques et validation des stages et des gardes

---

**Durant l'année universitaire, vous devez effectuer 5 stages hospitaliers (dont un l'été).**

En application de l'arrêté du 8 avril 2013, relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales, la validation du stage tient compte :

- de l'assiduité des étudiants, leur comportement, la qualité des observations médicales qui leur sont confiées et, le cas échéant, l'exposé effectué au cours de ce stage ;
- de la vérification de l'acquisition d'un certain nombre de compétences, à la faveur d'ECOS de stage dont la mise en place a été fortement recommandée aux responsables des terrains de stages.

**Vous devez avoir validé 25 gardes à la fin du DFASM**, un minimum de 15 gardes du CHU et 10 qui peuvent être des astreintes pédagogiques.

Afin d'éviter une non validation du Diplôme de Formation Approfondie, **il est nécessaire d'avoir réalisé 18 gardes (10 du CHU et 8 pédagogiques) en fin de DFASM 2.**

Vous pouvez visualiser votre nombre de gardes du CHU sur l'application GTMed ainsi que sur Moodle UB.

Il est rappelé que conformément au décret n° 2014-674 du 24 juin 2014, *« les étudiants hospitaliers en médecine ne doivent pas participer aux gardes la veille d'un examen »*, mais ils ne sont pas dispensés de stage sauf avis favorable du chef de service.

### **AFFECTATIONS**

Les étudiants sont répartis en 4 groupes (A - B - C - D).

Ils doivent choisir leur lieu de stage en fonction du module d'enseignement conformément à la répartition des groupes (p. 19).

Ce choix s'effectue en ligne : un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour s'y connecter. Le lien de connexion, l'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur votre boîte mail institutionnelle.

**L'affectation est DEFINITIVE et ne pourra faire l'objet de changements**

Durant une possible semaine « OFF » : l'étudiant n'est pas en congé ; il peut être appelé, par exemple, pour effectuer une garde ; il doit se rendre aux cours proposés en stage ou aux évaluations de stage.

### **STAGES DÉLOCALISÉS**

Nous proposons des stages délocalisés dans les CH de la Côte Basque, de Pau, de Mont de Marsan, de Dax, d'Agen et de Périgueux pour les étudiants de DFASM 1 et DFASM 2 (offre variable selon module).

Les stages sont d'une durée de 11 semaines.

Chaque étudiant peut effectuer tous ses stages annuels délocalisés à condition que son classement lui en permette l'accès.

L'enseignement et les contrôles continus se font en distanciel, les examens en présentiel sur le site de la faculté de Bordeaux.

Le choix se fera sur DIOSEL.

En fonction de l'offre, les étudiants pourront effectuer des gardes ou demi-gardes localement. Ces dernières seront rémunérées, dans la limite de 8 gardes délocalisées par an, par étudiant.

L'hébergement ne sera pas pris en charge.

## **STAGE D'ÉTÉ**

Le stage d'été peut s'effectuer en juillet ou en août au CHU, dans un laboratoire, dans un autre établissement public ou privé hors subdivision Nouvelle Aquitaine, dans les ESPIC (établissements de santé privés d'intérêt collectif), chez un médecin généraliste, dans les structures médico-sociales, à l'étranger et/ou dans les DOM-TOM.

Un classement au mérite à partir des notes des examens tablettes de la 1<sup>ère</sup> session du premier semestre (hors CC) est effectué pour tous les étudiants.

Toutes les demandes de stage seront examinées par la commission des stages d'été.

Un certain nombre d'étudiants étant nécessaire au CHU pendant l'été, la commission en tiendra compte en fonction du nombre de demandes de stages.

**La procédure pour effectuer votre demande de stage d'été sera réactualisée en début d'année. Un message d'information vous sera adressé courant octobre avec toutes les procédures et le calendrier des démarches.**

Pour une demande de stage d'été dans les TOM (actuellement limité à Nouvelle-Calédonie et Polynésie), en raison du calendrier différent, vous pouvez contacter le service concerné dès la rentrée pour connaître les démarches :

[secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr](mailto:secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr)

## **ÉVALUATIONS**

L'étudiant doit obligatoirement évaluer le stage dans lequel il se trouve pour participer au choix suivant (l'anonymat est garanti) **et s'assurer qu'avant la fin de stage l'enseignant ait effectué la validation de son stage sur Diosel. Cela relève de la responsabilité de l'étudiant.**

**Un stage non évalué est considéré comme non validé et expose donc l'étudiant à une non validation de l'année.**

**L'évaluation et les commentaires des stages seront pris en compte lors de la délibération.**

## **STAGES NON VALIDÉS ET GARDES NON RÉALISÉES**

**Un étudiant qui ne valide pas un stage** (en totalité ou partiellement) devra le rattraper pendant l'année sur une autre période en fonction des possibilités d'accueil des services (les dates, la durée de ce stage ainsi que le service hospitalier seront déterminés par le coordonnateur de l'année). Si le stage de rattrapage ne peut s'effectuer pendant l'année, il sera effectué pendant le mois d'été travaillé en sus du stage d'été.

De plus, toute absence non justifiée à une garde est susceptible d'entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'Université.

Indépendamment, au niveau de l'UFR, des sanctions automatiques ont été votées. Elles sont indépendantes des décisions du Conseil de discipline de l'Université :

- **Une absence non justifiée à 1 garde**

Un étudiant qui n'assure pas sa garde, en dehors d'un cas de maladie ou de force majeure, sans se faire remplacer, devra faire **deux semaines supplémentaires de stage** pendant le stage d'été, l'après-midi. L'étudiant se verra déclassé pour le choix de stage ultérieur. De plus, l'étudiant sera porté sur une liste de réservistes pendant une période maximale de 3 mois à partir de la date de sa dernière garde non effectuée.

L'étudiant pourra ainsi être sollicité par les affaires médicales pendant la période définie pour remplacer, si nécessaire, un étudiant ne pouvant assurer une garde programmée.

L'étudiant pourra être sollicité au maximum trois fois sur une période de 3 mois de réserve pour effectuer ce type de remplacement.

Les périodes de congés seront respectées et exclues de la période de réserve.

En cas de non-respect de cette mesure, l'étudiant s'exposera à une convocation devant le Conseil de discipline et à un risque d'exclusion des études médicales.

- **Une absence non justifiée à 2 gardes** aura pour conséquence la non validation du stage sans possibilité de rattrapage entraînant le redoublement de l'année en cours.

- **Un stage non validé et deux gardes non prises et/ou une absence non justifiée à trois gardes** entraîneront systématiquement la saisine du Conseil de discipline de l'Université (les sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des études médicales).

Toute absence non justifiée (hors arrêt maladie et droit aux congés annuels) sera signalée à votre employeur (le CHU de Bordeaux) qui se réserve le droit d'appliquer une retenue partielle ou totale sur votre salaire.

